

Il est ou le bonheur, il est où ?
argent, jeu, jeux d'argent, gros salaires, livret A, stock-options,
transactions financières des dirigeants...Pourquoi le peuple joue ?

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN

Sociologue

(avril 2022)

Si la chanson de l'auteur compositeur interprète Christophe MAE – *il est ou le bonheur, il est où ?* - a connu un succès certain, c'est que derrière des paroles simples [annexe 1] elle faisait sens pour de nombreux Français. Au-delà d'une ritournelle répétitive plaisante, le chanteur - et son parolier Paul ECOLE - rappelaient une évidence. Dans une période où chacun cherche le bonheur - parfois de manière frénétique - dans la consommation, les loisirs, les plaisirs, la jouissance... ce bonheur en réalité «*il est là*» tout près de nous. Dans la famille(*), des choses simples vécues tous les jours, des conversations ordinaires engagées quotidiennement ; la beauté des femmes croisées dans la rue ; dans des moments, des instants, des rencontres.... En outre comme le précise les paroles de ce tube, « *il fait pas de bruit le bonheur et c'est souvent après qu'on sait qu'il était là* ».

(**) selon un sondage CSA pour RCF pour 72% des français c'est la vie familiale qui rend le plus heureux, ensuite la vie sociale (39%) la vie amoureuse (38%) (Le Parisien, Christine Mateus, 1^o juin 2016)*

Ce constat qui a des vertus existentielles et permet de *raison garder* mais aussi - pour reprendre la formule d'Erving GOFFMAN (1922-1982) - de *calmer le jobard*, nous le trouvons également dans le proverbe *l'argent ne fait pas le bonheur*. Cette sentence - véritable morale d'objectivation du pauvre - a été popularisée par Georges FEYDEAU (1862-1921) d'une manière ironique qui fait sens : « *L'argent ne fait pas le bonheur... c'est même à se demander pourquoi les riches y tiennent tant.* »

Car face à la dure réalité, ces belles paroles sur *le bonheur, l'argent* peuvent facilement être contredites et même paraître naïves quand on observe *l'immense misère du monde observable* sur le petit écran.... ou sur nos trottoirs. Chacun constate que dans la vraie vie *le bonheur n'est pas forcément au rendez-vous* et qu'il vaut mieux quoiqu'on en dise - comme l'a énoncé le sarcastique Francis BLANCHE (1921-1974) - *être riche et bien portant que pauvre et malade..* Par conséquent, si *l'argent ne fait pas le bonheur* chacun acceptera l'idée qu'il y contribue fortement, ou pour reprendre la première trace écrite de cette maxime attribuée à Pierre

CHODERLOS DE LACLOS (1741-1803) « *qu'il le facilite beaucoup* ». Dans *Les Liaisons Dangereuses* l'officier militaire écrivain fait dire à la Marquise de MERTEUIL : « *j'avoue bien que l'argent ne fait pas le bonheur, mais il faut avouer aussi qu'il le facilite beaucoup* ».

Comme les moyens de se procurer cet argent tant convoité sont limités, plusieurs millions de nos concitoyens - et quelques milliards de joueurs sur *la planète ludique* - s'engagent dans les jeux de hasard. Alors pourquoi le peuple joue ? Pour gagner de l'argent bien sûr. Toutes les enquêtes de terrain quanti & quali que nous avons réalisées confirment cette évidence pourtant niée par la psychanalyse. Freud affirme contre toute attente que le joueur jouerait *pour perdre*. La culpabilité œdipienne – possession sexuelle de la mère, meurtre du père ravivée par la masturbation adolescente (addiction primitive dont découlerait toutes les autres) - conduirait le joueur à rejouer jusqu'à la perte pour se punir. (1)

Si nous excluons ces explications abscons de l'«Oracle de Vienne»(2) souvent critiqué(*) et dont les spéculations reposent sur un seul cas - celui de l'écrivain Dostoïevski, joueur et personnage atypique qui s'est perdu dans le jeu par amour, angoisse existentielle et peur de la page blanche, ce qui ne l'a pas empêché de produire une œuvre littéraire puissante notamment ce petit bijou biographique qu'est le « *Le Joueur* » (3) - force est de constater que la première motivation des joueurs ordinaires dans les études empiriques, c'est toujours *l'argent, le blé, le flouze, le fric, l'oseille, le pognon, la thune, le grisbi...* Évidence confirmée par une joueuse invétérée dostoïevskienne Françoise SAGAN(1935-2004) qui précise dans son roman *Avec mon meilleur souvenir* (Gallimard, 1985) : « *les joueurs n'aiment pas perdre* ». L'écrivaine assidue du casino de Deauville ajoute en connaisseuse : « *il ne faut pas s'y tromper le jeu ne demande pas seulement de la folie, de l'inconscience, il demande aussi du sang froid, de la volonté et de la vertu, au sens latin du mot virtus, courage* »

(*) Outre l'ouvrage critique et très polémique de Michel ONFRAY sur Sigmund FREUD (*Le Crépuscule d'une idole*, Grasset, 2010) citons :

- le livre de Jacques VAN RILLAER : «*Freud & Lacan, des charlatans? Faits et légendes de la psychanalyse*» (Mardaga. 2020) La journaliste Soline ROY présente cet ouvrage de la manière suivante = « *Sigmund Freud, grand maître de l'esbroufe, psychanalyste défroqué ?* » Jacques VAN RILLAER professeur émérite de psychologie de l'université de Louvain dénonce les errements et mensonges de l'«Oracle de Vienne» dans un ouvrage passionnant « ([le figaro.fr sante](http://lefigaro.fr/sante) 1/1/2020)

- l'article d'Ana LUCIA LOBO pour connaître le dessous des cartes et l'évolution de la pensée de Freud, ses emprunts à l'antiquité.: « *Freud face à l'Antiquité grecque : le cas du Complexe d'Œdipe* »(*Anabases : traditions et réception de l'Antiquité*, 2008, 8, *Varia*, pp 153-185) (*open edition journals*)

Si les joueurs de loterie, de casino, les turfistes, les parieurs sportifs, les adeptes du poker *en dur ou en ligne* se lancent dans l'aventure ludique avec une constance qui force le respect, c'est dans l'espoir de glaner *de la fraîche, de la braise, de la cig, du pèze, des picaillons, du quibus, des radis...* Bien qu'elle ne soit pas unique, rappelons cette motivation. Première. Puissante. Si le joueur s'intéresse au jeu c'est qu'il est intéressé... par *la monnaie, le numéraire, l'artiche, l'avoine, le liquide, les pépètes, les ronds, les billets...*

Les synonymes du mot « argent » apparaissent tellement nombreux (*nous en avons trouvé 81 : conférer [annexe 2]*) qu'il serait vain d'en dresser la liste qui ne semble dépasser que par celle encore plus impressionnante du mot « pénis » ! (*nous en avons déniché 197 ! (conférer [annexe 3])*) Sur l'origine des synonymes souvent hauts en couleur du mot argent, Alix Morel dans son article « *Du flouze, du blé ou des patates* » (4) précise que de la monnaie au pognon en passant par le fric... la langue française pour parler d'argent compte de nombreux mots d'argot qui valent leur pesant d'or : « *Ainsi le mot thune viendrait du Roi Thunes, le chef de la Cour des Miracles, expression qui désignait les quartiers de Paris devenus zones de non-droit sous l'Ancien-Régime et où se côtoyaient mendiants, voleurs, infirmes... La thune était ce qu'on donnait aux indigents. Après la Révolution, elle désigna surtout la pièce de 5 francs, devenue la pièce d'aumône par excellence. Certains historiens remontent à l'époque gallo-romaine pour relier l'étymologie de ce mot à "tutina", qui désignait le fait de se protéger. La tutina renvoyait aussi à la notion d'aumône, puis à la pièce de monnaie. Ainsi le mot flouze. C'est à Marseille qu'on commence à parler de "felous" au début du XIX^{ème} siècle, terme qui venait de fuls une ancienne monnaie arabe. Terminons par les trois synonymes certainement les plus célèbres du mot argent : pognon, fric, blé. Le pognon vient du verbe "pogner" qui signifie "attraper, empoigner". Le pognon est quelque chose de palpable, que l'on peut saisir franchement. Ce mot daterait des années 1840. Le fric a été sous les feux de la rampe dans le langage populaire, avant le blé, dans les années 1980. Ce mot évoquerait le fricot, du verbe fricoter qui signifiait "être mêlé à des affaires louches". Un fric-frac, désigne d'ailleurs un cambriolage. Quant au blé, la richesse a toujours été associée à cette céréale, utilisée dans de nombreuses civilisations comme un moyen de paiement. Depuis le XVI^{ème} siècle, le "blé" est une expression usitée pour parler de l'argent, mais c'est dans les années 50 qu'elle devient populaire... jusqu'à détrôner le "fric" quelques décennies plus tard »(5)*

Plus largement on peut se demander si cette pléthore sémantique ne traduit pas une tendance profonde de l'âme humaine que le philosophe Dany-Robert DUFOUR nomme *pléonexie*. Ce désir de posséder toujours plus : « *Le terme pléonexie vient du grec « pleon » (plus) et de « echein » (avoir). Il signifie vouloir avoir plus que l'autre, avec en grec un sens qui dénote l'injustice à la suite d'actions faites sur le dos des autres. C'est une notion qui vient du cœur de la civilisation occidentale. C'est en effet au plus profond de la Grèce antique (...) vers – 550, qu'a été identifiée cette tendance profonde de l'âme humaine : vouloir plus que sa part. Les travaux du grand helléniste Jean-Pierre VERNANT en attestent. : « La richesse remplace toutes*

les valeurs [...] car elle peut tout procurer [...]. C'est alors l'argent qui compte, l'argent qui fait l'homme. » (6)

Même si les joueurs ne jouent pas *que* pour l'argent, ils jouent toujours *pour* l'argent. Si les gamblers jouent avec abnégation ce n'est pas forcément pour se payer « *le diamant le plus cher du monde à 63 millions de \$* » (7) mais pour *améliorer l'ordinaire, mettre du beurre dans les épinards*. Naturellement ils gardent toujours *l'espoir secret de changer de vie, de modifier leur destin social* en décrochant :

- le pactole stratosphérique d'euro million : le dernier en date remporté le 15 octobre 2021 à Tahiti en Polynésie Française (*) se montait à 220 millions (8), le plus gros gain EuroMillions jamais gagné dans l'histoire de ce jeu de tirage depuis sa création en 2004, un record historique en France et en l'Europe ;
- la cagnotte du loto : 30 millions décrochés en décembre 2021 en Ile-et-Vilaine par un sexagénaire, qui jouait toujours les mêmes numéros choisis aléatoirement (9) ;
- un gros jackpot dans un casino : 9,4 millions empochés par un retraité au casino Joa de Port Crouesty dans le Morbihan en mars 2011 ;
- la « tirelire » Quinté + du PMU : 10 552 310 € remporté par un turfiste qui avait joué 2 euros en 2011 à Plélan-le-Grand en Bretagne (10)

() La jeune polynésienne gagnante qui jouait pour la première fois a déclaré à la FDJ = « Ayant toujours vu son grand-père jouer, elle était persuadée qu'elle pourrait gagner un jour. « Je disais souvent à mon papi que le jour où je jouerai à mon tour, la chance me sourirait. » évoque-t-elle lors de la remise de son gain. Finalement, c'est lors de sa première tentative qu'elle remporte le jackpot le plus important de l'histoire de FDJ. « J'attendais le bon moment pour jouer et, ce jour-là, j'ai eu une intuition. D'ailleurs, avant de vérifier mon reçu de jeu après le tirage, j'ai ressenti comme un frisson dans mon dos ». Avant le paiement, son reçu de jeu a connu plusieurs cachettes. « Je changeais souvent le ticket d'endroit : d'abord sous mon lit, puis dans mes vêtements... Finalement, j'ai eu peur d'oublier où je l'avais mis. », indique-t-elle amusée. « Je ne changerai pas. Je vais rester simple, celle que je suis, et continuer à me promener en nu-pieds ». Le premier projet de la grande gagnante est de voyager et de faire profiter ses proches de cette chance immense. « J'ai envie de parcourir le monde avec ma famille et notamment de découvrir la neige que je n'ai jamais vue ». Cette toute nouvelle multimillionnaire souhaite également investir dans l'immobilier et s'acheter un pied-à-terre à travers le monde. Elle compte continuer à travailler et probablement créer sa propre entreprise prochainement. Elle tient également à soutenir des actions solidaires en faveur des enfants. »(source site de la FDJ du 29/10/2021)*

Même quand le joueur flambe - *donnant l'impression de brûler un argent sans valeur, de le jeter par les fenêtres comme s'il s'en débarrassait sans regret* - il n'est pas désintéressé, ne souhaite pas perdre. Il est au contraire très cupide. Il veut faire sauter la banque en jouant *gros jeu* pour provoquer la Chance. Le flambeur qui n'est pas un imbécile sait qu'en matière de jeux - comme dans le trading et le système bancaire - souvent *on ne prête qu'aux riches*. Il conclut que c'est en jouant *gros jeu* qu'il pourra gagner gros. Pas faux.

Rappelons à ce sujet l'histoire de Gérard L'HERITIER qui reste l'un (11) des plus gros gagnants d'Euro Millions : 170 millions empochés le «13» novembre 2012 (date qui confortera les croyances des joueurs sur ce chiffre emblématique qu'est le 13 notamment quand il tombe un vendredi). Certes nous sommes loin du Jackpot de 1,6 milliard de \$ - le plus gros gain mondial à un jeu de hasard - remporté aux États Unis au Mega Millions(*), le loto américain(*) Mais 170 millions d'euros c'est déjà un pactole digne de Crésus.

(*)Confer sur ce sujet :

- le reportage de Bernard de LA VILLARDIERE dans ENQUETE EXCLUSIVE sur M6 en janvier 2021 = « Super loto : quand l'Amérique touche le jack pot »(12)

- l'article de Vincent MONTGAILLARD dans le Parisien en octobre 2018 = « Aux États-Unis, un inconnu a remporté un jackpot de 1,537 milliard de \$ au Mega Millions »(13) [annexe

4]

Dans la saga de Gérard L'HERITIER racontée dans un dossier du Canard Enchaîné consacré aux jeux (14), ce n'est pas les frasques judiciaires(*) de ce aigrefin qui nous intéresse mais le montant misé. Gros joueur multi jeux (poker, loto, courses...) l'enquête de la brigade financière a montré que G. L'HERITIER avait gagné légalement. Il a précisé au Palmipède : « J'ai toujours aimé joué, ce n'est pas la première fois que je gagne une grosse somme, j'ai ma propre martingale » Et de souligner que ce jour-là « il avait engagé la coquette somme de 7022 euros » !(15) Flambe atypique lui permettant d'empocher le pactole alors qu'il avait une chance sur 116 millions.

(*) il était soupçonné d'escroquerie dans la vente de manuscrits et autographes d'hommes célèbres : Napoléon, Einstein, De Gaulle... Confer : « L'incroyable histoire du "Madoff" français Gérard Lhéritier » (Jérôme Dupuis et Laurent Léger l'Express 3/II/2018) (annexe 5)

Mais les joueurs savent aussi - *autre aspect démocratique de l'impôt ludique* - qu'ils peuvent gagner beaucoup en jouant peu :

- comme cette septuagénaire de l'Ain qui remporte 2 millions en septembre 2020 au casino le Lyon Vert (groupe

PARTOUCHE) en jouant 2 euros sur une machine à sous à 1 centime (16)

- ou ce breton qui achète dans un bar un ticket de grattage à 10 euros pour faire de la monnaie et payer sa bière... et empoche 500 000 euros (17)

- et ce client du casino d'Enghien (groupe BARRIERE) qui gagne 317 600 euros le 5 octobre 2020 en décrochant le *bonus time*, le jackpot progressif d'un *bandit manchot*... qui n'a jamais si mal porté son nom(18)

Le peuple joue dans *l'espoir* de gagner de l'argent. Le fait qu'il constate chaque jour (*) que d'autres gagnent, renforce cette espérance qui crée une dynamique puissante, un cercle positif. Le système des jeux de hasard et d'argent - *impôt indirect volontaire indolore pour les non joueurs* - constitue une formidable chaîne de Ponzi. Mais la pyramide ludique des JHA n'a rien de frauduleuse. Elle ne possède pas son escroc - son *MADOFF* - qui plonge s'il ne trouve plus de nouveaux *pigeons* ou quand l'autorité judiciaire et fiscale découvre le pot aux roses.

(*) dans les médias audiovisuels, à la « une » de la presse populaire nationale ou régionale, sur internet ou tout près de chez lui sous forme de petites affichettes : une proximité ludique qui compte pour le joueur

Vertueuse, la chaîne ludique, solidement ancrée à l'État Croupier, surveillée par les autorités de régulation et la police des jeux, crée un *mouvement perpétuel*. Elle est généreuse et même chrétienne dans son principe. *Les derniers peuvent devenir les premiers*. Comme ces 4 SDF qui ont gagné 50 000 euros en octobre 2020 avec un Banco à 1 euro donné par une passante (note 19 , [ANNEXE 6](#)) Et on ne compte plus ces milliers d'inconnus - souvent *des gens de peu* - qui voit soudainement leur vie bouleversée et devenir un *petit paradis* suite à un pactole. Un paradis plus modeste que le « vrai » certes (SIC) mais un paradis terrestre *hic et nunc* dont ils profitent de leur vivant. *Fini l'angoisse du lendemain, les fins de mois difficiles*. Qui n'en n'a pas rêvé ne nous mentons pas ?

L'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) dirigée par Isabelle FALQUE-PIERROTIN et l'Union nationale des associations familiales (UNAF) dirigée par Marie-André BLANC se sont même permis en décembre 2020 d'intervenir dans ce rêve - *merveilleux, respectable et plein d'espoirs pour de nombreuses catégories sociales notamment les classes populaires* - en multipliant les injonctions moralistes, liberticides, sanitaires à destination des familles joueuses et de leur progéniture. Confer notre article : « UNAF, ANJ : Police des familles joueuses ? = Une intrusion sociologique de l'UNAF et de l'ANJ dans la socialisation ludique primaire qui pose problème » (20), que nous avons résumé de la manière suivante :

Va-t-on bientôt imposer une amende de 135 euros à un papa joueur achetant un ticket de grattage à son fils ? Priver d'autorité parentale une

maman qui utiliserait la pochette cadeau de la Française des jeux (FDJ) pour offrir des jeux à sa fille pour son anniversaire ? Mettre en examen un turfiste qui emmènera son fils sur un hippodrome pour voir le spectacle des courses ? Interroger les couples qui s'envoient des clins d'œil ludiques le jour de la Saint Valentin ? Demander des comptes aux familles qui partent en vacances avec leurs enfants mineurs et fréquentent chaque été les casinos dans les 200 stations thermales, balnéaires et climatiques ou ils sont autorisés ? Envoyer une assistante sociale chez les parents qui évoquent devant leur progéniture ce qu'ils feraient s'ils gagnaient le pactole à un jeu d'argent ? On peut s'interroger à la lecture du sondage commandé par l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux) sur la socialisation ludique primaire et à celle des conseils que l'UNAF (Union nationale des associations familiales) se permet de donner aux parents en matière de jeux de hasard.

Toutes les occasions semblent en effet bonnes pour l'ANJ - y compris la journée mondiale de la statistique (tweet du 20/10 sur le site de l'ANJ) et la journée internationale des droits de l'enfant (tweet du 20/11/2021 sur le site de l'ANJ) - pour inscrire des messages alarmistes, néo prohibitionnistes sur les jeux d'argent, considérés comme maladie, pathologie, drogue. Même le simple fait pour les parents d'« évoquer » devant leurs enfants ce qu'ils feraient s'ils décrochaient le pactole du Loto ou d'Euromillions devient suspect aux yeux de l'ANJ et apparaît comme le syndrome d'une socialisation ludique intra familiale à surveiller : « Le jeu d'argent n'est pas un jeu d'enfant. 57% des parents ont déjà évoqué avec leur enfant ce qu'ils feraient en cas de gros gains ». (Tweet du 18/10 sur le site de l'ANJ)

Face à un tel procès fait par l'autorité dirigée par Isabelle FAULQUE PIERROTIN et le collège de l'ANJ il est nécessaire de rappeler l'importance de ce Fait Social et de poser quelques questions.

Les jeux de hasard et d'argent (JHA) représentent un phénomène social profondément ancré dans la culture de notre pays dont le vaste réseau irrigue territoires, communes, quartiers.... Il n'est pas absurde de parler d'*exception ludique Française* comme il y a une exception culturelle en matière de cinéma et vis à vis d'autres « monuments » de la culture française : vin, arts culinaires, mode, luxe... Exception ludique notamment en matière de casinos dont CHURCHILL, ce farouche patriote, précisait « je n'ai aucune honte à reconnaître la supériorité de la qualité de vie française : le vin, la cuisine, les fromages, la beauté des châteaux... les casinos... »(21) Les travaux historiques les plus récents sur les jeux d'argent, par exemple la thèse de Sandra JAHN (22), montre que cette exception ludique ne correspond pas à un cocorico chauviniste mais trouvent ses racines dans la longue Histoire de France. Est-ce ça que l'Autorité Nationale des jeux et la *doxa* du jeu pathologie maladie veulent supprimer ?

L'autorisation en 2010 de certains jeux d'argent en ligne (poker, paris hippiques et sportifs) a introduit le e.gambling dans l'univers domestique

tout en favorisant *la mobilité ludicodigitale*, notamment celle des jeunes adultes avec les paris sportifs. Une offre ludique abondante sans cesse renouvelée promue par une publicité souvent originale (dont celle de WINAMAX qui vient d'être censurée par l'ANJ (23)) dynamise ce marché et contribue au financement de l'État. État doublement Croupier et qui le reste malgré la vraie fausse privatisation de la Française Des Jeux qui conserve son monopole pendant 25 ans. La taxation des mises - 3,12 milliards d'euros en 2016 - n'a pas disparu des recettes publiques. Est-ce ça que l'Autorité Nationale des jeux et la *doxa* du jeu pathologie maladie veulent supprimer ?

S'il est abusif de parler de *société ludique totale* comme a pu le faire l'économiste Alain COTTA (24), *l'appétence** pour ces jeux apparaît importante, leur notoriété également. Tous les français, les français d'origine étrangère, les étrangers connaissent - souvent dès leur plus jeune âge - les paris hippiques, les loteries, les casinos, les jeux en ligne, le poker, les paris sportifs. Cette culture, cette socialisation, cette transmission ludique intergénérationnelle concernent les catégories populaires notamment mais pas seulement celles d'origine migrante (maghrébine, africaine, asiatique...). Est-ce cette tradition populaire, cette culture nationale qui favorise l'intégration et le brassage des populations *qui se retrouvent dans une passion commune*, que l'ANJ et la *doxa* du jeu pathologie maladie veulent supprimer ?

**Nous préférons le terme appétence plus juste scientifiquement à celui de prévalence souvent utilisé et repris par les médias et la doxa du jeu pathologie maladie qui inscrit ipso facto les JHA dans une nosologie médicale ou l'on chercherait à identifier les signes cliniques de la maladie du jeu.*

Ne parlons pas de chimère ou de miroir aux alouettes, le système fonctionne. Quotidiennement, hebdomadairement des milliers de gagnants petits - et parfois très gros - attestent de cette réalité (confer : « Euro Millions : 10 millionnaires en France cette semaine avec My Million » (Direct Matin, 24 Novembre 2015) Depuis que l'État surveille le bon déroulement et l'équité du jeu, le joueur a la garantie que *les dés ne sont pas pipés*, même si les opérateurs et notamment la FDJ trainent quelques casseroles(*) en l'absence *d'un consumérisme ludique* que l'État aurait dû mettre en place depuis longtemps pour défendre les intérêts des millions de joueurs. Mais globalement le joueur peut jouer l'esprit tranquille. S'il gagne il sera payé, ce qui n'est pas certains dans les jeux clandestins

() la liste serait plus longue qu'on peut le penser, citons rapidement deux exemples représentatifs =*

- L'affairer RIBLET : la FDJ invente soudainement (suite aux accusation de Robert RIBLET qui en jouant gros jeu à des jeux de grattage avait découvert des anomalies dans la répartition des gains) un artefact le « *hasard prépondérant* - concept totalement inconnu des

mathématiciens probabilistes ! - pour justifier le caractère non totalement aléatoire de la répartition des gains dans les jeux de grattage et masquer le fait que l'opérateur organise en catimini à différents niveaux la distribution géographique et marketing des gains. Malgré les explications alambiquées de la FDJ l'affaire n'a jamais été tirée au clair sur le fond par la justice mais le soutien que Robert RIBLET a reçu de Gérard COLLE (PDG de la FDJ de 1989 à 1993) conforte la thèse du caractère non aléatoire de la répartition des gains dans les loteries instantanées

Sur le scandale de l'affaire Riplet/jeux de grattage
confer :

1 : Robert RIBLET, une vigie citoyenne contre la Française des jeux = L'ancien ingénieur, qui avait révélé, dans les années 2000, les dessous du mécanisme des jeux à gratter, souhaite cette fois dénoncer leur inégalité sociale, avec un syndicat de « gilets jaunes ». (Samuel Laurent, LeMonde , 11 décembre 2019) ;

2 : « 100 % des perdants ont tenté leur chance L'affaire des jeux de grattage » (ouvrage de Robert RIBLET, Gilles DELBOS, 2008, 192 pages , Seuil)

3 : « L'ex-patron de la Française des Jeux accuse l'entreprise de tromperie » = Gérard COLLET, l'ancien PDG de l'entreprise, se dit prêt à faire une déposition devant les magistrats qui instruisent une plainte contre la FDJ ». (Libération 26 février 2014)

4 : « Un ancien patron de la FDJ Gérard COLLET accuse l'entreprise d'avoir trompé les joueurs : Pendant des années, la FDJ a promis une égalité des chances dans les jeux de grattage «qui n'a jamais existé», assure l'ex-patron de l'entreprise publique, ce qui corrobore les accusations d'un ancien ingénieur. (Le figaro 27/2/2014)

- La suppression par la FDJ du jeu Tapis Vert un jeu de contrepartie lancé en 1987. L'opérateur en situation de monopole et qui de ce fait se croit souvent tout permis a estimé - toute honte bue - que les joueurs gagnaient trop et trop souvent à ce jeu. Leur espérance ludique ayant déjoué à plusieurs occasions l'espérance mathématique des mathématiciens de la FDJ. Pas mal pour des joueurs qualifiés parfois « d'idiots » de naïfs ou « d'imbéciles » ou de malades par la doxa du jeu pathologie maladie ou par des collègues universitaires psychologues qui ont inventé une nouvelle pathologie dont serait atteint les joueurs : l'illusion de contrôle (25) L'opérateur a modifié le règlement et a ensuite purement et simplement supprimé Tapis Vert ! Prohibé un jeu car les joueurs« ponctuellement »*, gagnent trop constitue une grosse tricherie. (* car bien évidemment la loi d'airain du tirage aléatoire aurait rapidement rétablir l'équilibre) L'absence de concurrence en matière de loteries, l'inexistence d'un consumérisme ludique expliquent ce type de « forfaiture* »(* terme qui autrefois qualifiait un crime commis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions) (confer l'article de Sciences & Vie « Le hasard envoie le Tapis vert au tapis : lancé le 15

octobre 1987, le Tapis Vert petit frère du Loto poursuivait tranquillement son chemin quand le 29 mars 1988 la malchance l'a foudroyé. Depuis ce jour les organisateurs sont dans leur petits souliers et les joueurs tout émoustillés » (26)

On dit depuis des lustres que *l'espoir fait vivre* et chacun le constate à chaque seconde face aux difficultés de la vie quotidienne ou aux grands malheurs de l'existence. Moteur déterminant de *la conditions humaine*, l'espoir a des vertus incommensurables et même des conséquences physiologiques qui défient la logique scientifique et piétine la froide raison apollinienne de la doxa médicale. Sans espoir, sans croyance - *sans une perspective dionysienne de plaisir, de passion, de bonheur* - il n'y a que le vide, l'ennui et la mort. En ce sens les JHA sont une belle métaphore de l'existence humaine. *Tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir* dit le célèbre proverbe à connotation biblique. *Tant qu'il y a du jeu il y a de l'espérance* répond le joueur. Et il y a toujours du jeu *dans une partie éternellement recommencée.*

Le joueur vit dans cet espoir ludique qui accompagne sa vie parfois quotidiennement C'est dire son importance. Chacun peut le constater tous les jours dans les bars tabac presse FDJ PMU. Observer notamment ces milliers de personnes du 3^o âge - et même du 4^o ! - faire ce *geste ludique quotidien* avec abnégation doit forcer notre respect. D'évidence pour ces « vieux » qu'un politiquement correct nomme « personnes âgées », pour ces « papis mamies » chères à Jean CASTEX, ce geste n'en doutons pas des vertus thérapeutiques à cause de l'immense espoir qu'il représente. Assurément s'ils gagnent *200 patates* à Euromillions ça changera pas radicalement leur situation. Et pourtant ils continuent de jouer, ils continuent de vivre et certainement que *jouer les aide à vivre*. Est-ce ça qu'une Autorité Nationale des jeux et une *doxa* du jeu pathologie maladie sans cœur veulent supprimer ?

Le joueur est un croyant, son attitude est méta-religieuse. Il croit *en un monde meilleur ici et maintenant*. Comme le chrétien et la personne de religion, le joueur fait un don et parfois sacrifie d'autres dépenses pour jouer. Quand il gagne souvent il redistribue, aide ses proches, verse à des œuvres caritatives comme l'attestent ces quelques exemples :

- « *Euromillions : les généreux projets du grand gagnant des 200 millions d'euros = ce retraité souhaite injecter des dizaines de millions d'euros dans une fondation qu'il va créer et aider financièrement des hôpitaux.* » (capital. Fr Frédéric Sergeur 22/12/2020)

- « *Euro Millions : un gagnant très généreux L'homme a retiré son chèque record de 170 millions d'euros et va créer une fondation caritative* »(le point 23/11/2012)
- « *Il gagne au loto et donne (presque) tout à des associations = Un habitant de Haute-Garonne va donner les trois quarts de son gain de 72 millions à des associations. Un geste inédit par son ampleur mais qui n'est pas exceptionnel chez les grands gagnants, selon la Française des Jeux* ». (latribune.fr, 30 Mai 2014)
- « *Haute-Garonne : le geste généreux d'un gagnant de l'Euro Millions Il avait remporté 72 millions d'euros le 31 janvier dernier. Ce gagnant de l'Euro Millions va donner la majorité de la somme à des associations* ». (29/5/2014, le point)
- D'autres exemples en annexe 7

Malgré les apparences, le joueur n'est pas uniquement un individualiste égoïste. Il a *le sens du collectif* et sait mieux que quiconque qu'il a besoin des autres pour gagner. Plus largement les JHA représentent *l'exemple parfait d'une solidarité entre l'individuel et le collectif*. En ce sens - dans le cadre d'une nouvelle politique des jeux (PDJ) - ils pourraient davantage sortir *du divertissement ludique individuel solitaire* pour devenir *système original de redistribution collective solidaire*. Dans cette optique nous avons écrit en 2012 un article sur le principe d'une loterie mondiale caritative : « *TOBIN OR NOT TOBIN ? GAMBLING : pour une loterie mondiale à 1 milliard d'euro* » que nous avons résumé de la manière suivante :

« *1 milliard d'euros ou son équivalent en dollar, yuan, yen, roupie, rouble, real, krona(*)... tel pourrait être le pactole d'une loterie mondiale destinée à éradiquer la pauvreté. Assurément cela attirera certaines de millions de joueurs, voire beaucoup plus. Alors qu'on reparle de la Taxe Tobin : une taxe sur les transaction financières - un impôt obligatoire négatif - l'installation d'une loterie mondiale caritative - un impôt volontaire positif - pourrait changer la face du monde en matière de lutte contre le sous-développement.* » (27) (*)Respectivement monnaie américaine, chinoise, japonaise, indienne, russe, brésilienne, suédoise.

Certes de multiples redistributions directes, indirectes (sport, blessés de guerre, fiscalité...) existent déjà et la Loterie du Patrimoine lancée par le Président MACRON et le sémillant Stéphane BERN représente *le début du commencement* de ce qui pourrait être *une PDJ nationale ambitieuse au profit du collectif* renouant avec les origines caritatives des loteries. Mais Mission Patrimoine ne reverse qu'une partie infime de ses revenus aux monuments en péril : 1,827 euros pour un ticket à 15,00 euros soit 12,18% seulement ! En outre cette initiative politique originale pour préserver le patrimoine culturel ne concerne que la France et la FDJ. Mais le succès de Mission Patrimoine indique *la puissance ludique surgénératrice* qu'aurait une loterie mondiale fortement dotée à laquelle participeraient tous les opérateurs et qui serait disponible en dur et en numérique à partir d'un clic à 1 euro.

Le joueur est patient. Il sait qu'il doit attendre avant de décrocher la timbale. Parfois il s'abonne pour être certain d'être au RDV avec la chance. Mais régulièrement il abandonne, sort du jeu. Nouvelle preuve que ce Fait Social n'a rien d'une addiction et que l'ANJ devrait faire des partenariats avec des sociologues pour mener des recherches scientifiques, non avec l'Observatoire des Drogues.

D'autres joueurs continuent à jouer et gardent espoir que Fortuna (28) les serve. Ils font confiance en cette « veille déesse » car elle a les yeux bandées, ne choisit pas ses élus, laisse le sort les désigner. En ce sens les JHA sont d'une grande équité. Ils représentent un système démocratique parfait ou tout le monde peut gagner quel que soit sa condition sociale, sa couleur de peau, son âge, son genre..... L'aléa ne choisit pas il désigne. Le doigt de Dieu déchargé de sa religiosité.

Certes nous pourrions =

- faire la morale aux joueurs en ajoutant un commandement hypothétique - « tu ne joueras point » - aux dix premiers (29) car « on ne saurait interroger Dieu pour des motifs futiles ». Ce qui explique que les jeux de hasard ne sont pas en odeur de sainteté dans les différentes religions et restent strictement prohibés dans certaines. Sous l'appellation *maysir*, l'islam interdit les jeux d'argent qui constituent pour le Coran « une abomination, l'œuvre du Diabole » comme le rappelle Bruno BOUVET dans le journal La Croix (30)

(ANNEXE 8)

- les traiter de malades, de drogués.... comme le fait sans vergogne la *doxa* du jeu pathologie maladie qui a réussi à convaincre « les politiques »

- les traiter « d'ignorants » en suivant la froide logique scientifique des mathématiciens probabilistes qui oublient que *l'espérance ludique rejoint en réalité l'espérance mathématique*

- les traiter « d'idiots » vu que l'impôt ludique est considéré depuis longtemps comme *un impôt sur les imbéciles* par la bien-pensance bourgeoise, l'idéologie progressiste et le politiquement correct contemporain parisien.

Notre qualité de sociologue nous interdisant ces admonestations à l'endroit du joueur, il nous reste la solution d'essayer de comprendre ses pratiques sans les juger.

Pour le commun des mortels les moyens de se procurer de l'argent ne sont pas si nombreux. Si l'on exclut – par définition - les moyens illégaux de *glaner de la monnaie* ; restent les salaires. Nous prendrons la meilleure référence statistique en la matière : l'INSEE, citée par le journaliste Nicolas RAFFIN dans son article* *Combien gagnent les Français?* (31)

**Heureux hasard - qui fait la jonction entre revenus et jeux - une machine à sous BALLY légendaire (7 rouge barrés d'une mention couleur jaune or « GOLD ») illustre cet article (conférer ANNEXE 9) Deuxième hasard*

cette photo a été prise le 6 février 2001 au casino de Saint-Aubin-sur-Mer, - le plus petit casino de la côte normande - ou nous avons enquêté lors de notre étude nationale sur la sociologie des joueurs de machines à sous soutenue par Casinos de France et le groupe Barrière (32)

Que nous dit l'INSEE sur les revenus des Français ? Qu'en 2015 le salaire mensuel moyen net dans le privé s'élevait à 1717 euros pour les ouvriers , 2250 euros pour les cadres. Passons rapidement sur cette moyenne, artefact statistique qui occulte la réalité des revenus de la majorité des salariés. Tous les ouvriers ne touchent pas 1700 euros et tous les cadres ne touchent pas Pour une vue plus réaliste regardons le salaire médian. Ainsi selon l'Insee toujours en 2015 :

- 50 % des travailleurs du privé gagnaient moins de 1797 euros
- 10 % des salariés touchaient moins de 1213 euros.
- 10 % plus de 3646 par mois
- 1 % seulement des salariés du privé perçoivent plus de 8283 euros chaque mois

Quelques années plus tard ces chiffres ont peu changé comme le montre l'observatoire des inégalités (*Où vous situez-vous sur l'échelle des salaires ? 20 novembre 2017*) :

- 59 % des salariés touchent moins de 2 000 euros net par mois
- 30 % des salariés touchent moins de 1 500 euros par mois
- 17% seulement des salariés gagnent plus de 3000 euros net

Ces chiffres confirment qu'une grande majorité de Français ne roulent pas sur l'or. On peut comprendre pourquoi plus de 30 millions d'entre-deux jouent. Mais pour quelques milliers de privilégiés (PDG, DG, managers, administrateurs, membres du directoire, directeurs financiers....) les choses sont très différentes. Ces responsables plus ou moins « hauts » d'entreprises « privées » (*mais les hauts fonctionnaires du secteur public n'ont pas à se plaindre avec les salaires exorbitants qu'ils empochent dans les Ministères (de BERCY au Quai d'ORSAY ou dans les AAI : ARJEL, ANJ, CNIL, CSA, ARCOM,*

...) n'ont pas besoin de jouer aux jeux de hasard pour gagner beaucoup d'argent. Et ils doivent bien rire, quand ils entendent parlé du taux du livret A, tombé à 0,75% en 2015 par la volonté d'un seul homme : Christian NOYER. Quand on voit avec quelle impudence l'ex directeur de la Banque de France parlait à l' époque toute honte bue de l'épargne de millions de Français, on comprend à quel point la doxa de la haute fonction publique aurait besoin d'être remis à sa place par le politique. Ainsi le Figaro du 6 juillet 2015 titrait : « Christian NOYER veut baisser le taux du livret A : Le gouverneur de la Banque de France a assuré qu'il était «hors de question que le taux ne baisse pas au cours de l'année».(33)

Ce haut fonctionnaire qui possède un très haut salaire (l'actuel gouverneur François Villeroy de Galhau touche 37 000 euros par mois). (34) a précisé dans la presse à l'époque « que le taux du livret A à 1% était « trop élevé » et « constituait une anomalie dans la zone euro » (Livret A, la mise en garde de la Banque de France » les Echos.fr du 6 mai 2015) Les « patrons » du Crédit agricole et de le Société générale ont jugé eux aussi que la rémunération du livret A était « trop » élevée. Rappelons que 5000 euros placés sur un livret A pendant un an rapportent 50 euros.... à la condition stricte de laisser cette somme une année pleine sans jamais rien retirer.

« le taux de ces livrets est bloqué depuis août 2015 à 0,75 .Le gouvernement a décidé en 2017 de geler le taux jusqu'au 31 janvier 2020. La nouvelle formule de calcul du taux de rémunération du Livret A qui s'appliquera à compter de février 2020, sera assortie d'un taux plancher de 0,5%. Elle serait "préjudiciable pour le pouvoir d'achat des Français" selon l'association de consommateurs CLCV, qui réclame un retour "à l'ancienne formule de calcul du Livret A qui garantissait un rendement équivalent au taux d'inflation". Selon le dernier rapport de L'observatoire de l'épargne réglementée il y avait 55 millions de Livret A fin 2017 pour un montant moyen de 4.574 euros . Plus de quatre Français sur cinq détenaient un Livret A en 2017 . Le Livret A Avec le livret de développement durable et solidaire (LDDS), représentent un encours de 391,4 milliards d'euros en 2017 (470 milliards en 2021). » (source Livret A et LDDS : encours au plus haut historique fin 2018 (22/01/2019, Delphine CUNY, la tribune)Confer également sur ce scandaleux dossier de l'épargne populaire dont parlait beaucoup les Gilets Jaunes dans les manifs = « Le livret réglementé a perdu 440 millions d'euros de dépôts au cours du mois de mai 2015 « (Les Échos du 24 juin 2015) « Livret A : le désamour des épargnants devrait durer : le livret d'épargne a perdu 120 millions de dépôts au mois de juin » (Les Échos 22 juillet 2015).

Grace à Christian NOYER le taux du livret A est donc tombé à 0,75%. Cela peut inviter les Français à jouer dans une sorte de placement à risque, quand ils constatent que leur épargne ne rapporte rien. Dans d'anciennes recherches nous avons montré à partir de l'étude des statistiques de l'INSEE sur une très longue période, la corrélation qu'il y avait entre épargne et jeu. Ainsi les Corses sont les français qui jouent le plus et épargnent le moins, à contrario les Auvergnas sont les français qui épargnent le plus et jouent le moins. (confer JP MARTIGNONI : " Faites vos jeux: notes historiques et statistiques sur les jeux de hasard et d'argent contemporains" (Regards Sociologiques n° 8, 1994, 57-75.)

Mais 0,75 % c'était encore trop pour nos élites qui cumulent souvent gros salaires et nombreux privilèges. Le 1^{er} février 2020 le livret A est tombé à 0,5% (35). Du jamais vu dans toute l'histoire du livret A ! Bruno Lemaire a suivi les recommandations du nouveau gouverneur de la Banque de France - François VILLEROY DE GALHAU qui comme son prédécesseur peu soucieux de l'épargne populaire bataillait depuis des mois pour baisser la rémunération du célèbre livret. Certes récemment le Ministre de

l'économie Bruno LEMAIRE a porté le taux à 1% mais comme le précise Jean-Marc PETIT journaliste à la Voix du Nord : « *on est loin du compte outre que c'est la première revalorisation du livret en dix ans* » (36)

Ce livret A qui pénalise l'épargne populaire ne concerne naturellement pas les PDG, Directeurs généraux, managers, administrateurs, membres du directoire, directeurs financiers.... Outre leurs salaires confortables quand il ne sont pas mirobolants, leurs retraites « chapeau » et autres « parachutes dorés » (voir encadré ci-dessous) ces dirigeants réalisent régulièrement ce qu'ils nomment pudiquement des *transactions financières*.

L'ex directeur de TECHNIP (Thierry Pilenko) touchait 900 000 euros de rémunération annuelle quand il était en activité. En 2019 avant de partir à la retraite, il a empoché - en plus de son salaire - 14 millions d'euros, alors que cette entreprise du secteur pétrolier accusait une perte de 2 milliards en 2018 et que le cours de l'action a été divisé par trois depuis 2015. Parachute tellement « doré » que cela a même ému Bruno LEMAIRE « *outré de ce montant* ». Le patron du Medef Geoffroy ROUX DE BEZIEUX - loin d'être un Insoumis - a également « sévèrement critiqué » le comportement de Thierry Pilenko qui a commencé sa carrière chez Schlumberger. François LENGLET - loin d'être un gauchiste et célèbre pour ses chroniques économiques et surtout (!) pour son alopécie androgénétique - a commenté ce scandale : « *L'ex-patron du joyau parapétrolier français Technip a reçu un total de 14 millions d'euros d'indemnités pour sa retraite. Une somme d'autant plus scandaleuse, que sous sa direction, le succès de l'entreprise bien portante s'est considérablement étioilé* (37) Et voilà comment BFM business - qui n'est pourtant pas la radio des Gilets Jaunes - a présente l'affaire : « *Le méga bonus du président de Technip : Thierry Pilenko partira du groupe parapétrolier le 1^{er} mai prochain avec des primes totales de 14 millions d'euros. Un parachute doré malgré de mauvais résultats. TechnipFMC a perdu 2 milliards d'euros l'an passé* ». (38)

Impossible de parler de trading, de boursicotage - avec les risques que cela comporte - car ces responsables sont toujours gagnants. Ils se contentent de vendre au bon moment des actions obtenues gratuitement ou sous forme de stock-options. Ces achats/ventes/levées d'actions - méconnues du grand public - ont lieu chaque semaine dans la plus grande discrétion. Certes depuis 2014 une réglementation AMF oblige à déclaration. (39) Malgré cette transparence relative - pas toujours respectée - il est probable qu'une majorité de Français ignorent que quelques milliers de personnes s'en mettent en permanence *plein les poches*. La formule n'a rien d'exagéré. Quand on voit le montant des sommes en question, il faut se pincer pour y croire (voir ci-dessous et ANNEXE IO)

D'ailleurs comment le sauraient-ils ? Curieusement en effet personne n'en parle, sauf cas exceptionnel ou certains journalistes et hommes politiques font resurgir le « *fantasme de la loi* » pour limiter ces avantages

financiers scandaleux (40) Par exemple :

- dernièrement dans l'affaire ORPEA/EPHAD ou Yves Le MASTRE (l'ex DG d'ORPEA) outre ses ventes d'action en aout 2021 pour près de 600 000 euros avait prévu (AG des actionnaires en 2021) plusieurs mois avant le scandale de toucher 24 mois de salaire au cas où il quitterait la société : soit 2 700 000 euros (41)

- et - au moment où nous terminons cet article - avec le salaire honteux du PDG de Renault Carlo TAVARES. Confer l'article d'Emmanuel BOTTA dans l'Expansion l'Express.fr Extraits : « *La rémunération hors norme du patron de Stellantis, 66 millions d'euros étalés sur plusieurs années, scandalise syndicalistes et politiques. Une somme représentant 3500 années de Smic. La candidate du Rassemblement national Marine LE PEN a été la plus prompte à réagir, jugeant le montant "choquant", tandis que pour le ministre de l'Économie Bruno LE MAIRE, "cette rémunération est excessive et cela pose la question de la rémunération des grands dirigeants d'entreprises".* (42)

Mais en règle générale les médias (y compris spécialisé BFM les Échos, Investir...) restent très discrets sur ces « transactions financières », réalisés toute l'année par les patrons du CAC 40, les PDG et cadres qui dirigent les grands groupes et les sociétés cotées. Une exception le magazine Le Revenu qui – c'est tout à son honneur – publie chaque semaine en page 3 un petit encart intitulé les« transactions des dirigeants ». Ainsi on apprend :

Dans le Revenu n° 1448 du 29 sept au 5 octobre 2017 page 3 :

- Que le 18 septembre 2017 Stéphane Roussel (membre du directoire de Vivendi) a levé 843 900 euros de stock-options à 16, 06 et 20,15 euros, vendus rapidement à 21 euros. Plus-value réalisée : 206 900 euros

- Que les 15 et 18 septembre 2017 Virginie Morgon, DG d'Eurazeo a levé pour 3 749 590 euros de stock-options à 46,38 euros, vendus à 73 euros. Plus-value réalisée 1 631 453 euros

Dans le Revenu n° 1457 du 1° au 7 décembre 2017 page 3

- Que Thierry Lemonnier DG d'Arkéma a levé pour 183 917 euros de stock-options à 65,82 pièce, vendus à 16,52 : plus-values réalisée 113 553 euros

Dans le Revenu n° 1368 du 18 au 24 mars 2016 page 3

- Que Victor Peignet DG de SCOR a levé 470 897 euros de stocks options à 18,40 l'unité, vendus 35,08 euros, plus-values réalisés : 396 245 euros

Terminons *pour calmer le jobard* par un « gagne petit » Éric Mazoyer -

DG délégué de Bouygues immobilier - qui a levé pour « seulement » 99 601 euros de stock-options à 31,43 euros, revendus « péniblement » à 42,55 réalisant une « petite » plus-value de 35 239 euros ! (le Revenu n° 1457 du 1° au 7 décembre 2017 page 3) Nous pourrions multiplier les exemples. Nous ne le ferons pas car ce se serait au mieux *un voyeurisme malsain de « pornographie financière »*, au pire du sadisme vis à vis du lecteur. Nous nous contenterons de signaler ci-dessous quelques exemples et d'autres en annexe 10 pour bien montrer que ces situations ne sont pas exceptionnelles. Ainsi :

- Alexandre Ricard PDG de la société Ricard (le pastis) a acheté le 18 novembre pour 1 141 603 euros d'actions à 127 euros l'unité
- Martin Bouygues PDG de Bouygues a acheté via sa holding familial SCDM SAS pour 5 146 800 euros d'actions Bouygues à 42, 89 euros l'unité
- Franck Riboud Président de Danone a cédé les 2 et 3 novembre 2017 un total de 2 848 792 euros d'actions à 68,77 euros pièces
- Xavier Huillard , PDG de Vinci a cédé le 27 octobre 2017 pour 1 122 090 euros d'actions à 82, 86 euros pièce
- Xavier Martiré président du directoire du groupe ELIS a cédé pour 1 355 547 euros d'actions les 14, 15 septembre dans une fourchette de prix de 20,79 à 21,2 euros

Taux pingre du livret A imposé par les gouverneurs successifs de la Banque de France avec l'aval de l'État, pouvoir d'achat en berne à cause de salaires et de retraites insuffisamment valorisés pour des millions de français qui par ailleurs ne profitent pas de grasses transactions financières comme les patrons du CAC 40 ou de privilèges à vie comme les anciens premiers ministres(*) on peut comprendre pourquoi le peuple joue.

(*) *En réponse à une question écrite (n° 16795 JO du 12/02/2019 page 1238, réponse JO du 30/07/2019 page 7109***) de la députée REM Bénédicte PEYROL repérée notamment par le Canard enchaîné, (« La facture des ex de Matignon le canard enchaîné n° 5153, 7 aout 2019) Matignon indique que la facture des anciens Premiers ministres dépasse le million d'euros en 2018 (véhicules de fonction, rémunérations du personnel (chauffeur etc.) Confer également « Combien coûtent les anciens Premiers ministres ?Matignon a révélé dans une réponse à une députée LREM le montant des frais engagés en 2018 pour les anciens locataires de Matignon : Bernard Cazeneuve est l'ancien Premier ministre qui a coûté le plus cher en 2018 »(L'express 8/8/2019). Confer le détail en annexe 11*

conclusion

Au final, comment comprendre l'appétence de millions de sujets sociaux pour les jeux de hasard qui - *occasionnellement ou dans une passion que certains qualifient subjectivement d'excessive* - s'engagent volontairement dans cette activité alors qu'ils ont de grandes chances de perdre. Le fécond Vladimir JANKELEVITCH (1903 -1985) nous donne peut être une piste dans son ouvrage *l'aventure, le sérieux, l'ennui* (43) Le joueur qui se lance dans l'aventure ludique nous dit l'auteur du *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien* (44) n'est pas un aventurier mais « *un aventurieux* » qui attend « *un surgissement de l'avenir* ». Ce rapport au temps nécessite un abandon à la providence mais aussi une volonté. *Que le hasard te serve mais prépare toi à l'accueillir*, tel est la petite histoire que se raconte intérieurement le joueur quand il se lance dans cette aventure.

Malgré l'aléa - facteur d'incertitude mais sans lequel le jeu n'aurait aucun intérêt -les perspectives sont prometteuses. Du pactole qui permet de changer de vie, aux coquettes sommes qui améliorent le quotidien, en passant par les petits gains qui autorise le remboursement ou permettent de rejouer, l'avènement peut se produire à tout moment. *Chaque jour est un jour un chance* » et « *100 % des gagnants ont tenté leur chance* » précisent deux « signatures » habiles de la Française des jeux (voir ci-dessous) qui épousent parfaitement *l'illusio* du joueur.

En ce qui concerne la FDJ et le PMU - outre leurs logotypes connus de tous les français même s'ils ne sont pas joueurs (45) - les nombreuses signatures inventées par les deux opérateurs historiques dans leur campagne de communication - « un vaste terrain publicitaire qui fait saliver toutes les agences de publicité » (46) - sont devenus célèbres et sont même parfois tombés dans le langage ordinaire. «Devenez plus riches que riche » pour lancer Euro Millions en 2004 ; « Une chance au tirage une chance au grattage » pour le Tac o Tac en 1983. Mais la plus célèbre reste sans doute une signature pour le Loto devenue mythique à cause de sa tautologie implacable qui correspond en outre parfaitement à la philosophie du joueur = « 100% des gagnants ont tenté leur chance » Depuis 2015 une autre signature porteuse d'espoir quotidien conclut les campagnes de la FDJ : « chaque jour est une chance »

annexe 12 A l'époque Laetitia OLIVIER, Directrice de la Communication et du Développement durable de l'opérateur a précisé "Cette signature a pour objectif d'inscrire FDJ dans la vie quotidienne des Français en partageant avec eux une vision clairement optimiste de la vie. » Patrick BUFFARD, Directeur-général adjoint en charge du pôle Marketing, Commercial, Digital et Opérations à la FDJ a ajouté : « cette signature évoque le fait que toutes les petites chances et plaisirs de la vie, à saisir chaque jour, font le bonheur de l'existence ». Le PMU n'est pas en reste avec par exemple son slogan publicitaire des années 1990 devenu mythique « Avec le PMU aujourd'hui on joue comme on aime » « Va comprendre Charles ! » Ces deux formules

immortalisées dans le film publicitaire par la gouaille machiste du regretté André POUSSE (1919-2005) et le charme du crooner Guy MARCHAND , soulignaient le côté populaire et masculin des paris hippiques, l'amitié viril entre turfistes mais aussi – le PMU cherchait déjà à l'époque à féminiser sa clientèle - qu'il n'est pas nécessaire d'être d'un homme et à fortiori un turfiste chevronné pour gagner aux courses.

Dans une partie éternellement recommencée qui revient toujours au même mais différente à chaque fois, le joueur déclenche un cercle ludico-existential vertueux. La fécondité du jeu lui permet de gagner sur tous les tableaux. Même s'il subit des *petites morts* (les pertes) il peut toujours se *refaire* en attendant une nouvelle vie une renaissance, une résurrection sociale s'il décroche le pactole. Pour vivre il lui suffit de continuer à jouer. En attendant le coup heureux, le joueur peut dans un amusement facile - mais parfois très sérieux - lutter contre l'ennui, oublier le train-train de la vie quotidienne et les souffrances ordinaires, dans *l'espoir formidable d'un monde meilleur*. Nous ne sommes pas dans *le meilleur des meilleurs des mondes* mais nous cherchons tous un monde meilleur. L'argent offre l'accès à ce monde. Pour tenter d'en trouver le peuple joue. Qui pourrait le lui reprocher ? Certainement pas les dirigeants des grands groupes qui réalisent de juteuses transactions financières

La FDJ accompagne chaque jour la vie des français mais aussi dans les grands événements de l'année et notamment le plus symbolique d'entre eux le jour de l'an. Nous voudrions dire deux mots d'un jeu sorti fin 2015 qui illustre bien le sens de cet accompagnement « Il s'agit de Faites Vos vœux » (47) un « gratteux » (48) à 3 euros qui permettait d'en gagner 30 000 avec de nombreux gains intermédiaires (*ce jeu a été commercialisé en fin d'année, les éditions antérieures se nommaient : « 2010 Une année en Or » « 2011 Année de Rêve » « 2012 Année de Richesse »(confer notre article : JP Martignoni =« 2012 ANNEE DE RICHESSE : un nouveau jeu de grattage de la Française des jeux à la symbolique forte par temps de crise » 49), « 2013 Année de la Chance »*)

Passons rapidement sur le nom du jeu qui détourne la célèbre formule des croupiers de casino *Messieurs Faites vos jeux* (50) Au-delà de ce détournement de bon aloi, *Faites vos jeux* exploite les traditionnels « vœux de fin d'année » Toutes les illustrations présentes sur le ticket font référence à cette tradition synonyme « d'espérances » dans de multiples domaines de la vie sociale et personnelle. Cela prend la forme d'une Grande Roue qui comporte 12 segments qu'il faut gratter = *Santé ; Fortune ; Réussite ; Amour ; Bonheur ; Prospérité ; Amitiés ; Sérénité ; Succès ; Voyages ; Rencontres ; Chance*. Cette roue symbolise Fortuna cette divinité italique allégorique du hasard dont les nombreuses représentations ont comme attributs « *la roue, la sphère* », mais également *le gouvernail, la proue de navire, la corne d'abondance*. Le nom Fortuna dérive du latin *fors* qui signifie « sort ».

Fortuna est identifiée à Isis (Reine mythique et déesse de l'Égypte antique) et à Tyché (divinité tutélaire de la fortune, de la prospérité, de la destinée dans la mythologie grecque)

Comme l'a montré le sociologue Émile DURKHEIM dans son analyse du fait totémique et religieux « beaucoup des conduites sociales s'adressent non pas tant aux choses elles-mêmes qu'aux symboles des choses » (51).

Avec ce jeu, la FDJ se rapproche des croyances des Français qui à l'occasion de la nouvelle année émettront des vœux en demandant à la Divinité *d'intercéder* en faveur de ces vœux, perpétuant un historique superstitieux païen et religieux profondément ancré dans la culture des sociétés humaines.

On trouve dans le haut de la roue des souhaits, qui sont généralement prioritaires : *être en bonne santé ; avoir de l'argent, de la chance, réussir dans sa vie professionnelle, donner ou recevoir de l'amour*. En bas de la roue on trouve des vœux secondaires mais importants : *le diptyque bonheur, prospérité mais également le fait de voyager, d'avoir du succès, de tisser des amitiés, d'avoir de la sérénité...* pour affronter l'année nouvelle.

Au final mine de rien ces petits tickets qui font rêver sont bien pensés par la « cellule innovation » de la FDJ (52) - et ont certainement des vertus thérapeutiques étant donné la puissance psychologique des prophéties auto-réalisatrices. On parle beaucoup de pathologie du jeu, souvent de manière automatique et ubuesque (53). On ferait mieux de s'intéresser aux vertus ludico-thérapeutiques du jeu en général et des jeux d'argent en particulier en ayant une démarche socio-anthropologique, au lieu « d'interdire » de « censurer » les études qui dévoilent objectivement les fonctions sociales et culturelles des jeux de hasard en ligne ou en dur (54) ou d'avoir honte - dans une politique des jeux contradictoire et hypocrite - d'exploiter l'impôt ludique, le seul impôt démocratique volontaire où personne n'est obligé de cotiser

La Française des jeux et les autres opérateurs malgré le *gambling bashing* que mène chaque jour davantage l'ANJ sous la domination de la *doxa* du jeu pathologie et d'associations moralistes continueront que ça plaise ou non, *d'accompagner* - la vie de millions de nos concitoyens. Assurément vu les multiples difficultés que rencontrent les Français et les autres catégories de populations qui vivent sur notre territoire dans un contexte post-attentats islamo-fascistes, post-covid et face aux bruits de canons en Ukraine, ils seront certainement nombreux à se lancer en 2022 dans l'aventure ludique des jeux d'argent en appliquant l'adage de Juvénal (55) *Lucri bonus est odoer ex re/ qualibet* *(56)

****Le parfum du gain est délicieux quelle que soit son origine)***
(57)

Notes =

1. Dans un article paru en 2005 « jeu pathologique et conduites ordaliques » dans la revue Psychotropes (vol 11 n° 2 2005, pp 9-30). Marc VALLEUR (l'ex Directeur de Marmottan avec qui nous avons créé l'Observatoire des jeux (ODJ) explique (pages 22,23) que pour Freud (dans son ouvrage Dostoïevski et le parricide,1928) « *si l'écrivain torturé s'abime dans le jeu c'est dans l'intention inconsciente de perdre pour se punir. A un premier niveau cette culpabilité de la perte l'aiderait à se remettre au travail : écrire. A un deuxième niveau ce besoin de punition relèverait pour Sigmund Freud des fantasmes œdipiens : possession sexuelle de la mère, meurtre du père, ravivés par la masturbation adolescente. Gagner au jeu serait un équivalent de réalisation magique de ces fantasmes. La culpabilité conduirait le joueur à remiser ses gains jusqu'à la perte pour se punir d'avoir laissé libre cours à ses fantaisies inconscientes* ». Notons, précise Marc Valleur, que le « *parallèle soulevé par Freud entre jeu et onanisme peut s'appliquer à l'ensemble des conduites addictives* ». En d'autres termes « *la masturbation serait l'addiction primitive dont découle toutes les autres* »

2. Article de Soline ROY le figaro.fr sante du 1/1/2020 = « *Sigmund Freud, grand maître de l'esbroufe? : Psychanalyste défroqué ?* » Jacques VAN RILLAER professeur émérite de psychologie de l'université de Louvain dénonce les errements et mensonges de l'«Oracle de Vienne» dans un ouvrage passionnant : «*Freud & Lacan, des charlatans? Faits et légendes de la psychanalyse*» (Jacques Von Rillaer, éd. Mardaga. 2020)

3. Dostoïevski, *Le joueur*, Paris, Gallimard, 1977, Folio

4. Alix Morel « Du flouze, du blé ou des patates » (N26 magazine, 5 mars 2018, éditions française , mag-frn26.com)

5. Alix Morel « Du flouze, du blé ou des patates » ibidem

6. Pléonexie Dany-Robert Dufour, *Pléonexie. [dict. : "Vouloir posséder toujours plus"]* (Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « La bibliothèque du MAUSS », 2015.) voir également : Jonathan Louli, « Dany-Robert Dufour, *Pléonexie* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 3 juillet 2015, URL : <http://journals.openedition.org/lectures/18574>

7. Etienne GOETZ, le diamant le plus cher du monde : 63 millions de \$ (les échos 29 mai 2016)

8. « *EuroMillions : le gagnant des 220 millions a validé son ticket en France : La plus grosse cagnotte jamais enregistrée en Europe a été remportée ce vendredi soir, lors du deuxième des cinq tirages possibles pour l'attribuer. Et l'heureux veinard a validé son ticket dans l'Hexagone. Il figure parmi les 4 à 6 millions de prises de jeu dans le pays pour ce jackpot.* » (Yves LEROY, le parisien, 15/10/2021).

9. « *Loto : un joueur décroche un jackpot de 30 millions d'euros, un nouveau record : Le lauréat a validé sa grille dans un point de vente d'Ille-et-Vilaine* » (le parisien par 4/12/2021).

10. Gain « historique » : 10,5 millions gagnés au PMU en Ille-et-Vilaine !(ouest France 8/IO/2011)

11. « Le record européen absolu d'euro millions auquel participent 9 pays a longtemps été les 190 millions d'euros perçus en 2014 par un Portugais et en 2012 par un couple de Britanniques. Ces records ont été battu en 2021. Un français chanceux a empoché 220 millions d'euros le 15 octobre un butin de 20 millions d'euros de plus que son prédécesseur puisqu'en février 2021, un Suisse avait gagné 210 millions (« *euro millions , un français remporte la cagnotte de 220 millions d'euros un record en Europe, LCI.fr 15/IO/2021* » Pour le Loto, les montants sont moins stratosphériques : un joueur de Sarcelles Val-D'oise, est indétrônable depuis juin 2011 au palmarès de ce jeu créé en 1976, avec ses 24 millions remportés après 11 tirages consécutifs sans gagnant. Chez les joueurs du Loto en ligne, le plus gros grain a été enregistré en mars 2020 : 20 millions d'euros. Mais un joueur d'euro millions sur internet a battu ce record, il a remporté 72,9 millions d'euros en ligne le 15 mai 2020, devenant ainsi le plus gros gagnant sur Internet en France, le précédent recours datait de 2008 avec 28,2 millions d'euros (*Jackpot record sur Internet : quels sont les plus gros gains du Loto et de l'Euro Millions ? LCI, II juin 2020*)

12. « *Super loto : quand l'Amérique touche le jack pot* » (M6, le 3/1/2021)

13. « *Aux États-Unis, un inconnu a remporté un jackpot de 1,537 milliard de dollars au Mega Millions le loto américain* (Le Parisien 24/IO/2018)

14. « *L'envers du jeu* » (Dossiers du Canard Enchaîné n°156, juillet 2020, 124 pages). L'histoire de Gérard L'Héritier est raconté page 23 : « *Gros lot : Le pactole sonne toujours deux fois : Gérard L'héritier a perdu les 170 millions d'euros gagnés au loto* »

15. Dossiers du Canard Enchaîné n °156, ibid. page 23

16. « *Lyon : elle remporte plus de 2 millions d'euros en misant 2 euros* » (les casinos.org du 25/9/2020)

17. « *Sa bière lui rapporte 500 000 euros* » (cnew Lyon plus n° 3155, 17/1/2020, page 8)

18. « *Val-d'Oise. Un jackpot de 317 600 euros au casino Barrière d'Enghien-les-Bains* » (actu.fr/Fabrice Cahen repris par les casinos.org du 5 octobre 2020)

19. « *Quatre SDF gagnent 50 000 euros avec un jeu à gratter offert par une passante* » (SudOuest.fr avec AFP, 6/IO/2020)

20. JP MARTIGNONI = UNAF, ANJ : *Police des familles joueuses ? = une intrusion sociologique de l'UNAF et de l'ANJ dans la socialisation ludique primaire qui pose problème* (avril 2021, 45 pages, 51 notes, 12 annexes publié dans lescasinos.org 7/4/2021 et sur casino legal France 8/4/2021)

21. Winston : Comment un seul homme a fait l'histoire (Boris JOHNSON , 2016 , Stock, Lgf, 544 pages

22. Sandra JAHN, *Le jeu d'argent en France : de la condamnation à la banalisation (1836 - années 1960)*, sous la direction d'Olivier Faure,

Université Jean Moulin (Lyon 3), 2014, 473 pages
Disponible sur : www.theses.fr/2014LYO30072

23. Jean-Pierre MARTIGNONI : Censure de la publicité WINAMAX : une dérive liberticide de l'ANJ (17 pages , 15 notes, 3 annexes, mars 2022)(CASINO LÉGAL FRANCE 25 /3/2022 , lescasinos.org du 26/3/2022)

24. La Société ludique: La vie envahie par le jeu (Grasset, 1992, 288 pages)

25. « Pourquoi les gens croient-ils qu'ils peuvent gagner à des jeux de hasard et d'argent alors qu'il est (presque) sûr qu'ils perdent ? (« Valérie Le Floch et Frédéric Martinez (SFP société française de psychologie 14 juillet 2007, publié sur nanopdf.com June 12, 2018) Conger également = **Jeux de hasard et d'argent, illusion de contrôle et vieillissement (Maylis Fontaine**, doctorante à l'Université Toulouse 2 — Laboratoire CLLE (Cognition, Langues, Langage, Ergonomie) thèse en psychologie soutenue le 9 juillet 2021. Codirigée par les professeures Valérie Le Floch et Céline Lemercier (respectivement professeure de psychologie sociale et professeure de psychologie cognitive - laboratoire CLLE, Université Toulouse 2) Contre toute attente Maylis Fontaine affirme sur ce concept inventé par les psychologues et qui ressemble à une coquille vide : « **l'illusion de contrôle : Concept polysémique demeure à ce jour encore discutable, en termes de définition et de mesure** » (Jeux de hasard et d'argent, illusion de contrôle et vieillissement – Soutenance de thèse de Maylis Fontaine , ludo corpus 6 juillet 2021)

26. « Tapis Vert « 5000 millionnaires de trop ! « « Le hasard envoie le Tapis vert au tapis » (Science & Vie n °848, mai 1988, couverture + pages 12 à 17 et pages 162 et 163)

27. JP G. Martignoni-Hutin = TOBIN OR NOT TOBIN ? : GAMBLING ! : pour une loterie mondiale à 1 milliard d'euros (publié sur site canadien jeux d'argent en ligne - infos , 7 mars 2012) , le site français les casinos.org 7 mars 2012

28. Fortuna ou Fortune divinité italique allégorique de la chance. Son nom dérive du latin « fors » qui signifie « sort ». Fortuna est identifiée à la Tyché grecque. Dans la mythologie hellénique Tyché est la divinité de la Fortune, de la Prospérité et de la Destinée .

29. Rappelons les 10 commandements qui sont rarement connus, sauf peut-être le septième et le dixième *par les maris volages, les femmes infidèles et les Casanova contemporains !* : 1 = Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi. 2 = Tu ne te feras pas d'idole . 3 = Tu n'utiliseras pas le nom de l'Éternel ton Dieu pour tromper, 4 = Tu Observeras le jour du sabbat ; 5 = tu Honoreras ton père et ta mère ; 6 = Tu ne commettras pas de meurtre ; 7 = Tu ne commettras pas d'adultère. ; 8 = Tu ne commettras pas de vol ; 9 = Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain ; 10 = Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain

30. « Les religions mettent en garde contre l'illusion de l'argent facile » (Bruno BOUVET-la-croix.com 8/6/2010)

31. Combien gagnent les Français? L'Insee lève le voile sur les salaires du privé (Nicolas RAFFIN 12/10/17, 20 minutes éco)

32. Martignoni, J.-P. (2000). " Ethnosociologie des machines à sous : que le hasard vous serve mais préparez-vous à l'accueillir " (Paris , L'Harmattan, mai 2000, collection Logiques Sociales, 220 p.)
33. Daniel Guinot, le figaro.fr du 6 juillet 2015
34. « Ce que gagnent les fonctionnaires les mieux payés de la République » : Dans son livre sur les hauts fonctionnaires, intitulé *Les intouchables d'État*, le journaliste Vincent Jauvert a enquêté sur les rémunérations au sommet de l'État et des agences publiques. Le gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau est le haut fonctionnaire le mieux payé de France : 37.580 euros bruts par mois(challenges du 19/1/2018, David Bensoussan)
35. Livret A: le taux tombera à 0,5% le 1er février (Daniel Guinot, le figaro.fr du 15 janvier 2020).
36. « Le taux du livret A passe à 1 % ce 1er février. Une première revalorisation depuis dix ans. Mais en restant en dessous de l'inflation, le placement le plus populaire est loin d'être rémunérateur, surtout pour les classes les plus modestes. » (Jean-Marc Petit, La voix du Nord, 31/01/2022)
37. François LENGLET. Sur RTL le 22/3/2019
38. bfm business 21/3/2019)
39. L'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier et l'article 19 du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché font obligation aux personnes exerçant des responsabilités dirigeantes et aux personnes qui leur sont liées de déclarer les opérations qu'elles réalisent sur les titres financiers de la société au sein de laquelle elles exercent leurs fonctions. Ces déclarations sont effectuées auprès de l'AMF via l'extranet ONDE.
40. Laurence BOISSEAU : « Rémunérations des patrons le fantasme de la loi « , les échos du 10/9/2015
41. *Le canard enchainé* n°5283, 9/2/2022, page 2 : « ORPEA : après le coup de Bourse, le coup du parachute doré)
42. Carlos Tavares : derrière son salaire astronomique, la (petite) mort du capitalisme » l'expansion l'express.fr , Emmanuel BOTTA , 14/4/2022)
43. JANKELEVITCH, *L'aventure, l'ennui* (Flammarion Champs-essais 2017)
44. JANKELEVITCH, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien* (PUF 1957, seuil, 1981)
45. Le logotype de la FDJ représente un trèfle à 4 feuilles blanc sur fond bleu, avec un carré rouge sur une des feuilles du trèfle. Il souligne - outre le caractère symbolique du trèfle à 4 feuilles porte-bonheur - les couleurs du drapeau national d'une société longtemps détenue majoritairement par l'État Français. Pour le logo du pari mutuel urbain, outre le sigle PMU en blanc, figurent sur un fond vert qui représente un hippodrome, un cheval rouge au trot, un cheval blanc au galop, avec au milieu un turfiste qui tend un ticket. La plupart de nos concitoyens seraient certainement à même d'identifier ces célèbres logos y compris les millions de personnes qui ne jouent jamais.
46. formule utilisée par Alexadandre DEBOUTE dans le Figaro : « Les marques de FDJ, un vaste terrain de jeu publicitaire : Loto, Super Loto, Cash, Illico, Euro Millions, Solitaire, Keno, Astro, le portefeuille des marques de FDJ fait saliver toutes les agences de publicité. » (le Figaro économie

10/05/2016) confer également : Quand le loto gagnait à faire rire « (les échos 17 août 2011)

47. confer notre article = JP MARTIGNONI = Nouveau jeu de grattage de la FDJ pour les fêtes de fin d'année : FAITES VOS JEUX AVEC « FAITES VOS VŒUX » 28 décembre 2015 ; confer également = Confer la présentation de Cyrille Geiger (buraliste à Paris) : « FDJ® lance « Faites Vos Vœux », l'édition 2015 de son traditionnel jeu à gratter de fin d'année » (17 décembre 2015) qui précise que ce jeu est « un rendez-vous attendu des détaillants ». Sur ce registre du réseau FDJ confer également : « Buralistes/FDJ : Faites vos vœux, l'édition 2015 du jeu de fin d'année (Le Monde du tabac du 18 décembre 2015) Metronews du 17/12/2015 : « Faites vos vœux : voici le nouveau jeu à gratter spécial fêtes »

48. « Gratteux » : Nom charmant des jeux de grattage chez nos cousins Québécois, confer 3 articles dans lesquels cet idiome est employé : *Loto-Québec n'est pas une vache à lait* (Le journal de Québec du 9 juillet 2015) *Loto-Québec: Déclarer ses gains au Salon de jeux* (Le journal de Québec du 17 septembre 2015) *Loto-Québec : des baisses partout, sauf aux salons de jeu* (Le Journal de Montréal-6 juil. 2015) Rappelons qu'en France les jeux de grattage de la FDJ sont curieusement fabriqués à Montréal (confer l'article « votre billet à gratter vient du Canada » www.lavenir.net du 3 juin 2010)

49. Confer notre article : « 2012 ANNEE DE RICHESSE : un nouveau jeu de grattage de la Française des jeux à la symbolique forte par temps de crise » (février 2012, 3 pages, publié en France sur lescasinos.org du 10 février 2012 et au Canada sur jeuenligne.ca du 24 février 2012)

50. sentence qui accompagne les différentes phases de la Roulette : « *Faites vos jeux* » (début des mises, après paiement des gains de la précédente), « *Les jeux sont faits* » (lancement de la bille) « *Rien ne va plus* » (fin des mises, la sortie du numéro gagnant étant imminente).

51. Raymond ARON, Les étapes de la pensée sociologique, Paris, Gallimard, 1967, page 357

52. « Leur boulot : créer des jeux à gratter » par Vincent Montgaillard (Le Parisien du 7 octobre 2015)

53. Voilà par exemple comment JM COSTES (ex directeur de l'Observatoire des drogues limogé car il écrivait des tribunes favorables aux salles de shoot) longtemps responsable des études de l'Observatoire des jeux (ODJ) et désormais membre du Collège de l'ANJ) résumait sur le site de l'ODJ hébergé par Bercy, l'étude « TRJ et addiction »: « la littérature scientifique n'apporte pas de preuves définitives sur le lien existant entre TRJ élevé et addiction, non parce que ce lien est inexistant mais parce que sa mise en évidence est très difficile, voire impossible à démontrer sur le plan méthodologique. L'argument de l'absence de démonstration scientifique formelle ne permet pas néanmoins de remettre en cause la possible existence de ce lien. » (in « Taux de retour au joueur (TRJ), addiction et blanchiment », Observatoire des jeux (ODJ), mai 2012.) Face à ce tels propos, une seule conclusion s'impose : REDUCTIO AD ABSURDUM* (* Expression latine à propos d'une personne qui conduit un raisonnement jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, y compris absurdes et contradictoires, en allant jusqu'à

démontrer la fausseté, voire la ridicule inconsistance, des hypothèses sur lesquelles il repose.)

54. Confer : «Le Président de l’Autorité de régulation des jeux d’argent - Charles COPPOLANI - en ligne interdit qu’une étude sociologique sur les joueurs en ligne soit publiée sur le site de l’ARJEL » (COMMUNIQUE DE PRESSE 24 juillet 2015, 1 page, publié sur lescasinos.org du 24 juillet 2015 et sur poker-académie avec différentes réactions de joueurs: :<http://www.poker-academie.com/forum/poker-business/900566-arjel-une-etude-sur-le-poker-et-les-jeux-en-ligne-qui-tombe-a-l-eau.html#>) 2 = « ARJEL : Étude sur les joueurs en ligne (turfistes, parieurs sportifs, joueurs de poker : « LE DESSOUS DES CARTES » (article, 8 pages, septembre 2015 (publié sur lescasinos.org du 17 septembre 2015)

55. Juvénal : Poète satirique latin de la fin du I^o siècle et du début du II^o siècle après Jésus-Christ. Il est l'auteur de seize œuvres poétiques rassemblées dans un livre unique : Les Satires

56. Source : Renzo TOSI : « Dictionnaire des sentences latines et grecques » (Edi. Jérôme Million, 2010,1789 pages) sentence 1779, page 1300

ANNEXES

Annexe 1 : Paroles de la chanson de Christophe MAE « il est ou le bonheur ? »(2016) extrait de l’album « l’attrape rêves » (Paroliers : Christophe Martichon (dit Christophe Mae/ Paul École)

*« Il est où le bonheur, il est où?
Il est où?
Il est où le bonheur, il est où?
Il est où?
J'ai fait l'amour, j'ai fait la manche
J'attendais d'être heureux
J'ai fait des chansons, j'ai fait des enfants
J'ai fait au mieux
J'ai fait la gueule, j'ai fait semblant
On fait comme on peut
J'ai fait le con, c'est vrai, j'ai fait la fête, ouais
Je croyais être heureux, mais
Y a tous ces soirs sans potes
Quand personne sonne et ne vient
C'est dimanche soir, dans la flotte
Comme un con dans son bain
Essayant de le noyer, mais il flotte
Ce putain de chagrin*

*Alors, je me chante mes plus belles notes et
Ça ira mieux demain*

Il est où le bonheur, il est où?

Il est où?

Il est où le bonheur, il est où?

Il est où?

Il est là le bonheur, il est là

Il est là

Il est là le bonheur, il est là

Il est là

J'ai fait la cour, j'ai fait mon cirque

J'attendais d'être heureux

J'ai fait le clown, c'est vrai et j'ai rien fait

Mais ça ne va pas mieux

J'ai fait du bien, j'ai fait des fautes

On fait comme on peut

J'ai fait des folies, j'ai pris des fous rires, ouais

Je croyais être heureux, mais

Y a tous ces soirs de Noël, où l'on sourit poliment

Pour protéger de la vie cruelle

Tous ces rires d'enfants

Et ces chaises vides qui nous rappellent

Ce que la vie nous prend

Alors, je me chante mes notes les plus belles

C'était mieux avant

Il est où le bonheur, il est où?

Il est où?

Il est où le bonheur, il est où?

Il est où?

Il est là le bonheur, il est là

Il est là

Il est là le bonheur, il est là!

Il est là

C'est une bougie, le bonheur

Ris pas trop fort d'ailleurs

Tu risques de l'éteindre

On l' veut le bonheur, oui, on l' veut

Tout le monde veut l'atteindre

Mais il fait pas de bruit, le bonheur, non, il fait pas de bruit

Non, il n'en fait pas

C'est con le bonheur, ouais, car c'est souvent après qu'on sait qu'il était là

Il est où le bonheur, il est où?

Il est où?

Il est où le bonheur, il est où?

Il est où?

Il est là le bonheur, il est là

Il est là

Il est là le bonheur, il est là, ouais

Il est là

Oh, mais, il est où le bonheur?
Il est où le bonheur?
Il est où?
Il est où?
Oh, mais, il est où le bonheur?
Mais il est là
Le bonheur, il est là, il est là
Et il est là
Le bonheur, il est là, il est là »

Annexe 2 = 81 synonymes du mot argent

1. Argenterie
2. Artiche
3. Aubert
4. avoine
5. avoir
6. balles
7. beurre
8. bien
9. biens
10. biftons
11. bijouterie
12. billets
13. blanc
14. blé
15. boules
16. bourse
17. braise
18. brique
19. capital
20. carbure
21. cash
22. cig
23. denier
24. douille
25. écus
26. espèces
27. faf
28. fafiots
29. ferraille
30. finances
31. flouze
32. flouse
33. fonds
34. fortune
35. fourrage
36. fraîche
37. fric

38. frusquin
39. galette
40. grisbi,
41. laiteux,
42. liquidités
43. liquide
44. maille,
45. mercure,
46. métal blanc
47. mitraille
48. monnaie,
49. moula (ou mula)
50. numéraire,
51. opalin
52. oseille
53. osier,
54. papier monnaie
55. patate
56. pécule
57. pécune
58. pépètes
59. pèse
60. pèze
61. picaille
62. picaillons
63. pièces
64. pognon
65. quibus
66. radis,
67. recettes
68. ressources,
69. richesse
70. ronds
71. saint-frusquin
72. sig
73. somme
74. sous
75. talbin
76. thunes
77. tune
78. trésor,
79. trésorerie,
80. valeurs,
81. viatique

1. allumette (l')
2. andouillette (l')
3. arme (l')
4. attribut (l')
5. aubergine (l')
6. baguette (la)
7. banane (la)
8. bangala (le)(origine: Afrique de l'Ouest)
9. barreau de chaise(le)
10. bat (le)(prononcer batte) (Québec)
11. bâton (le)
12. bazar (le) (*Belgique*)
13. bazooka (le)
14. beignet (le)(Catalogne, rapport au beignet catalan)
15. belette (la)
16. Bengale(le)
17. béquille (la)
18. bête (la)
19. bigoudi chauffant (le)
20. bijoux de famille (les)
21. biloute (la)(Nord)
22. biroute (la)
23. bistouquette(la)
24. bistouri électrique(le)
25. bite (la)ou bitte
26. bitoune(la)
27. bizoune(la)
28. bizourlou(le)
29. Bobby
30. boudin(le)
31. boules (les)
32. bourses(les)
33. boursoule(le)
34. bout (le)
35. boutifarre (la)
36. braque(le)
37. braquemard ou braquemart (le)
38. bras de bébé(le)
39. bras de Vénus (le)
40. bras de vitesse (le) (Québec)
41. burnes (les)
42. cacahuètes(les)
43. cal (le) (en créole guyanais, martiniquais, guadeloupéen)
44. calibre (le)
45. canon (le)
46. carotte (la)

47. cazzu (le)(corse)
48. chahuteur(le)
49. chaource (le)
50. chauve (le) à col roulé
51. chib (le)
52. chibre(le)
53. chibroque (la)
54. chichi(le)
55. chose (la)
56. chybre (le)
57. cigare (le)à moustaches
58. cigare (le) à moteurs (Michel Polnareff)
59. clinche (la)
60. Clinton (le)
61. colosse (le)
62. concombre (le)
63. couilles (les)
64. crayon (le)
65. cyclope (le)
66. dard (le)
67. descendance (la) (ou les descendants)
68. diot (le)
69. douille (la)
70. engin (l')
71. entrejambe (l')
72. fiflette (la)(Belgique)
73. flamberge (la)
74. flèche (la)
75. flûte (la)à 1 trou
76. flûte (la)enchantée
77. flûte (la) (Québec)
78. flûte (la) a bec
79. flûte (la) en cuir
80. frétille (la)
81. gaule (la)
82. goupillon (le)
83. gourdin (le)
84. grand chauve (le)
85. guiche (la)
86. guillery (le) : ancien français
87. Günther wunderbach (le)(Alsace)
88. Jean-Paul
89. joystick (le)
90. kabo (le)(Réunion)
91. ket (prononcer kette) (la)(Belgique Wallonie)
92. kiki ou quiqui (le)
93. knout (le)
94. lance (la)
95. lance missile (le)

96. lui
97. machin (le)
98. manche (le)
99. mandrin (le)
100. manguise (la)
101. mât (le)
102. mèche (la)
103. membre (le)
104. méné (le) (Québec pour désigner la verge d'un enfant)
105. mentule(la) (francisatation littéraire du latin *mentula*)
106. mérinos (le)
107. monstre (le)
108. Nadon (le)
109. nem (le)
110. nœud (le)
111. nouille (la)
112. option (l')
113. organe reproducteur mâle (l')
114. outil (l')
115. paf (le)
116. pal (le)
117. parties (les)
118. pelo (le)
119. pénis (le)
120. perche (la)
121. petit bonhomme (le)
122. petit oiseau (le)
123. petit soldat (le)(au garde à vous)
124. phallus (le)
125. pieu (le)
126. pinceau (le)
127. pine (la)
128. piquet (le)
129. pistouflette (la)(Midi de la France)
130. poireau (le)
131. Popol ou Popaul
132. poutre (la)
133. poutre de Bamako (la) (lors d'une érection)
134. Priape (le)
135. quéquette (la)
136. queue (la)
137. rabistouquette (la)(bretagne)
138. ramoneur (le)
139. revolver (le)
140. Robert
141. rognons (les)
142. roubignolles (les)
143. roupettes (les)

144. roupignettes(les)
145. rousquille (la)(Catalogne, rapport au biscuit local du même nom)
146. roustons(les)
147. sacs (les)
148. sarse (le)
149. saucisse(la)
150. sboub (le)
151. scout (le)
152. serpent(le)
153. service trois pièces (le)
154. sexe (le)
155. shaft ((le)Québec : *shafter*, signifiant qu'il est en érection)
156. singe (le)
157. système uro-génital masculin (le)
158. Tagada tsouin tsouin (le), mot utilisé bande dessinée Spirou
159. tcholle (la)(Belgique)
160. teub (la)verlan de bite
161. tiche/tich(la) (Belgique)
162. tige (la)
163. Tonton tête rose
164. trilili, (le)mot utilisé bande dessinée Spirou
165. trique (la)
166. troisième jambe (ou jambe du milieu) (la)
167. troisième main (la)
168. tronc (le)
169. truc (le)
170. tube (le)
171. tuyau (le)
172. ustensile (l')
173. valseuses (les)
174. ver de terre (le)
175. verge (la)
176. vié (le)(déformation de "vit")
177. virilité (la)
178. visiteur (le)
179. vît (le)
180. Wipi (le)(Nièvre)
181. z'guègue (le)
182. Zani
183. zboub (le)
184. zbouib (le)
185. zézette (la)
186. zgeg (le)
187. zgueille (le)
188. zguergue (le)
189. zigouigoui (le)

190. zigounette (la)
191. ziguigui (le)
192. zizi (le)
193. zob (le)
194. zobi(le)
195. zourlou (le)
196. Zwin Zwin (le)
197. Zwizz (le)

Annexe 4 = 1,6 milliard de \$: le plus gros gain jamais raflé à un jeu de hasard & d'argent: aux Etats-Unis, un inconnu a remporté un jackpot de 1,537 milliard de dollars au Mega Millions le loto américain (Vincent Mongaillard , le parisien 24/IO/2018)

« Il est devenu milliardaire en quelques secondes le temps de laisser six boules frappées de numéros s'échapper de deux sphères sous les projecteurs. Mardi soir aux États-Unis, un mineur né sous la meilleure des étoiles, qui a tenté sa chance en Caroline du Sud, s'est adjugé le jackpot de 1,537 Md\$ (1,35 Md€) à la loterie Mega Millions. De quoi s'offrir (largement) le PSG ou les dix œuvres d'art les plus chères de l'histoire. Jamais, sur notre planète, une telle somme n'avait été raflée par un veinard. En janvier 2016, un pactole légèrement plus astronomique de 1,586 Md\$ était en jeu à la loterie concurrente baptisée Power Ball mais, à l'époque, il y avait eu trois tickets victorieux.

Une chance sur 302 millions

Pour Jean-Pierre Martignoni, sociologue à l'université Lyon-2 spécialiste de l'industrie des jeux de hasard, ce gain record sur les terres du président milliardaire Donald Trump est « un peu à l'image du pays ». « Aux Etats-Unis, ce qui compte, c'est la réussite, quelle qu'elle soit : par le travail mais aussi grâce au hasard ! Nul besoin d'avoir des diplômes. L'argent est la preuve de cette réussite. En France, on a un rapport à lui beaucoup moins exhibitionniste. On est moins flambeur », décrypte l'expert. Sur le Vieux continent, le montant des gains est limité à 190 millions d'euros (M€) alors que les loteries aux USA ont, elles, adopté le principe du « no limit ». Les neuf pays membres de l'Euro Millions ont ainsi décidé, en 2012, d'instaurer ce plafond de gain après d'âpres négociations. Ce montant est le fruit d'un consensus entre d'un côté la Grande-Bretagne et l'Irlande qui estiment qu'on peut tout à fait franchir la barre des 200 M€ et, de l'autre, la France et l'Espagne qui jugent cette somme indécente en période de crise. Pour l'heure, ce trésor de 190 M€ a été encaissé à trois reprises : en 2012 au Royaume-Uni, en 2014 en Grande-Bretagne et en 2017 en Espagne. Aux Etats-Unis, le nouveau (ou la nouvelle) riche qui avait coché les numéros 28,70, 5, 62,65 ainsi que le 5 en numéro complémentaire dispose de 180 jours pour réclamer son magot. Il

avait une chance sur 302 millions de décrocher la timbale ! Il a doublé de la veine car son nom ne sera pas rendu public, pas jeté en pâture. La Caroline du Sud fait en effet partie des rares Etats américains où les gagnants ont le droit de rester anonymes.

Course aux jackpots

Deux solutions s'offrent au champion du monde du hasard une fois qu'il se sera fait connaître. Il a la possibilité de recevoir son trésor en intégralité, mais en différents versements sur 29 ans. Une option intéressante s'il a toute la vie ou presque devant lui. La rente annuelle s'élèvera ainsi à 50 M\$ en moyenne. S'il n'est guère patient, il peut aussi décider d'empocher immédiatement une somme réduite d'un montant de 878 M\$, une solution généralement plébiscitée par ceux qui touchent le gros lot en Amérique. Dans tous les cas, il devra s'acquitter d'impôts puisque contrairement à ce qui se passe en France, les gains sont taxés de l'autre côté de l'Atlantique. Il fera un don aux finances publiques de quelque 250 M\$ s'il adopte le paiement instantané et environ le double s'il est rémunéré durant près de trois décennies. Si le jackpot a atteint de tels sommets, c'est parce qu'aucune combinaison gagnante n'avait été trouvée depuis le mois de juillet. « Aux Etats-Unis, il y a aussi une forte concurrence entre opérateurs de jeux, les loteries et les casinos notamment, ce qui conduit à une course aux jackpots », souligne Jean-Pierre Martignoni.

Une joueuse nommée Katy Perry

Ce tirage a suscité un engouement exceptionnel dans les 44 Etats qui proposent des bulletins Mega Millions à 2 \$. D'interminables files d'attente se sont formées devant les détaillants. Parmi les candidats au milliard, la chanteuse californienne multimillionnaire Katy Perry. Des Français ont également pu jouer depuis l'Hexagone en passant, sur la Toile, par des opérateurs mandataires moyennant un tarif plus élevé de la grille. Au pays de l'Oncle Sam, des dizaines de millions de prétendants s'en sont remis au hasard. La plupart sont repartis sans le sou. Une chaîne de restaurants italiens baptisée Villa Italian Kitchen a décidé de miser sur eux en leur offrant hier une part de pizza en échange de leur ticket perdant. Le marketing fonctionne aussi à merveille avec les « losers »

Annexe 5 : « L'incroyable histoire du "Madoff" français : Gérard Lhéritier » : Un scandale à 1 milliard d'euros... Révélation sur une folle aventure où l'on croise PPDA, Villepin ou Johnny Depp » (Jérôme Dupuis et Laurent Léger, l'Express 3/II/2018)

Gérard Lhéritier gagne 170 millions à la loterie, évite de justesse la faillite et promet de créer une fondation pour les plus démunis.

« Le 13 novembre 2012 est un mardi. Ce jour-là, Gérard Lhéritier prend sa voiture pour se rendre au Trinitaire, un petit bar-tabac des faubourgs de Nice. Il vient jouer au loto. A 10 h 51, il valide des tickets d'EuroMillions. Il en achète pour... 7 022 euros. Un véritable coup de poker. Comme d'habitude, il joue les chiffres de sa date de naissance, le 21 et le 6, auxquels il ajoute les 2, 11, 16, 24 et 29. Le soir, il consulte les résultats du tirage sur Internet. Il n'en croit pas ses yeux : il a gagné, très exactement 170 371 698 euros ! C'est le troisième plus gros gain de toute l'histoire de l'EuroMillions. Quelques jours plus tard, une limousine vient le chercher et l'emmène dans un palace pour récupérer son chèque. Son identité n'est pas révélée, mais, c'est plus fort que lui, il ne peut s'empêcher de livrer anonymement quelques confidences à la presse : "Je sais ce que c'est de galérer. J'ai eu des hauts et des bas." Grand seigneur, il annonce qu'il versera une partie de la somme à une fondation caritative : "Il y a malheureusement beaucoup à faire pour aider les plus démunis." En fait de "démunis", l'heureux gagnant va donner 25 millions d'euros à chacun de ses deux enfants, Fabrice et Valérie ; 2 à leur mère, dont il est séparé ; et 5 à sa compagne. Il lui reste donc 113 millions. Il place la plus grosse partie en assurances-vie. Et injecte 40 millions d'apport personnel dans Aristophil.

De quoi calmer momentanément les petits épargnants qui commençaient à menacer de révéler l'envers du décor à la presse. Ce gain à l'EuroMillions est donc providentiel. Tellement providentiel que la brigade de répression de la délinquance économique s'interrogera sur sa réalité. Gérard Lhéritier avait en effet 1 chance sur 116 millions de toucher le gros lot. Or il dispose ou a disposé de comptes bancaires en Suisse, en Irlande, au Luxembourg. Aurait-il racheté un ticket gagnant à son propriétaire de manière à rapatrier son argent en France ? Non. Vérification faite, ce matin-là, il avait bien validé son ticket au Trinitaire. Du coup, son train de vie, déjà munificent, explose. Il se déplace en jet privé (une brochure évoque même une Aristophil Airlines !), dispose d'une Mercedes de fonction, reçoit ses hôtes au Fouquet's, à Paris. Rachète La Playa, le restaurant où il aime venir déjeuner, sur la plage de Villeneuve-Loubet, dans les Alpes-Maritimes. S'offre des grands crus, son péché mignon. Devient propriétaire de quatre chevaux de course qui arborent ses couleurs - damier jaune et bleu - sur les hippodromes. Se verse un salaire de 15 000 euros par mois, qui lui sert d'argent de poche, et touche de confortables dividendes d'Aristophil (1,2 million en 2012, par exemple). Quand la police perquisitionnera sa villa de Nice, elle tombera sur une serviette Mont-Blanc remplie de 155 000 euros en cash.

Annexe 6 = Quatre SDF gagnent 50 000 euros avec un jeu à gratter offert par une passante
SudOuest.fr avec AFP
06/10/2020

Quatre trentenaires, sans domicile fixe, ont eu une belle surprise à Brest.

Ils font la manche devant un bar-tabac, une cliente en sort et leur offre un billet de loterie : quatre SDF ont empoché 50 000 euros à Brest, a révélé ce mardi la Française des jeux (FDJ). "Ils tendaient la main près du Minuit à Brest, un client sortant de l'établissement décide de leur faire don de son Banco à 1 euro", raconte la FDJ dans un communiqué. "Quelle surprise pour ces 4 jeunes lorsqu'ils découvrent non pas un gain de 5 euros mais un gain de 50 000 euros !!!" poursuit le communiqué.

Plus de 12 000 euros chacun

Les quatre sans domicile fixe, âgés d'une trentaine d'années selon la FDJ, se sont partagé le gain, soit 12 500 euros chacun. "Ils étaient abasourdis, mais clairs dans leur tête", a raconté la FDJ, ajoutant qu'ils avaient indiqué de pas savoir dans l'immédiat ce qu'ils allaient faire de l'argent si ce n'est, dans un premier temps déjà, quitter la ville de Brest. "Il y a beaucoup de SDF qui viennent faire la manche devant notre tabac car nous ouvrons tôt et fermons tard le soir", a expliqué le patron du Minuit, Dominique Pierre. "Nos clients leur donnent parfois une petite pièce, une cigarette ou un jeu", a-t-il poursuivi, ajoutant que là c'est une cliente qui leur avait donné le ticket gagnant.

"Une belle action"

"Ils étaient fous de joie, ça va leur permettre de rebondir", a-t-il ajouté, à propos de cette heureuse histoire qui s'est passée le 20 septembre. "Nous avons attendu qu'ils partent de la région pour communiquer, car le milieu SDF peut parfois être un peu compliqué", a expliqué M. Pierre, disant que les quatre sans-abri avaient l'intention de partir dans le Sud refaire leur vie. "Cette cliente a fait une très belle action ce jour-là, mais on ne la connaît pas, on ne sait pas qui c'est", a souligné Marie Salvie, l'employée du tabac qui a validé le ticket gagnant des quatre SDF, trois hommes et une jeune femme selon elle. "Il y avait beaucoup d'euphorie, de joie et de bonheur, 50 000 euros ça change quand même une vie", a-t-elle témoigné. Ce gain est loin cependant du jackpot de 157 millions d'euros - le troisième plus important de la FDJ - remporté à l'Euro Millions début septembre en Alsace par un couple de quadragénaires.

ANNEXE 7 : Sur son site la FDJ souligne le coté altruiste et la générosité de ses gros gagnants

Ces gagnants FDJ qui ont fait le bien autour d'eux: Après avoir gagné à LOTO® ou EuroMillions, ces gagnants ont d'abord pensé aux autres. Dons, primes : ils ont partagé avec ceux qui importent pour eux.

Que feriez-vous si vous gagniez à LOTO® ou EuroMillions ? Choisiriez-vous de vous faire directement plaisir, de plutôt en faire profiter vos proches ou encore de faire un don à une cause qui vous ressemble ? Avec leur gain, ces gagnants ont choisi de faire le bien autour d'eux : ils ont d'abord fait plaisir à leurs proches ou sont venus en aide aux plus démunis. Et certains ont usé de générosité mais aussi d'originalité... On vous raconte comment.

#1. Le cadeau dans la boîte aux lettres

Il y a les cadeaux sous le sapin, et maintenant les cadeaux dans la boîte aux lettres. C'est en voulant passer inaperçue que Cécilia*, une gagnante EuroMillions, a eu l'idée des boîtes aux lettres. Pour faire profiter les autres de son gain de 2,5 millions d'euros sans que personne ne sache que c'était elle, cette gagnante très engagée auprès des autres a ainsi déposé des enveloppes remplies de billets de banque dans la boîte aux lettres de personnes en difficulté. On imagine la surprise à l'ouverture du courrier !

#2. La prime pour 300 collègues

Autre généreux : Jacques*, qui a choisi de remercier ses collègues lorsqu'il a gagné avec son frère 8 millions d'euros à LOTO® en 1990. Après avoir encaissé son gain, cet agent du trésor a distribué une prime de 400 euros à chacun de ses... 300 confrères ! Et sa générosité ne s'est pas arrêtée là, puisqu'il a ensuite effectué un don à la ligue contre le cancer.

#3. Le don à la mairie du village

De son côté, Théo*, heureux gagnant de 50 millions d'euros à EuroMillions en 2008, a plutôt décidé de faire profiter... sa commune. Quelques jours après la remise de son gain, il a légué 400 000 euros au maire de son village, de quoi pouvoir créer un espace culturel et régler des dettes de la maison de retraite. En 2009, il est même allé plus loin : il a décidé de prendre en charge toutes les cartes de cantine des enfants de la ville ! Une opération qu'il renouvelle depuis régulièrement.

#4. La mission humanitaire

Le jour où il a remporté plus d'un million d'euros à LOTO®, en 2010, Luc* a d'abord pensé aux personnes défavorisées. Car depuis toujours, il rêvait de partir en mission humanitaire au Cambodge. Alors grâce à son fabuleux gain, cet altruiste a enfin pu planifier son voyage au service des autres.

#5. Donner aux Restos du Cœur

De son côté, Christine* a aussitôt fait un don à l'association qui l'avait soutenue pendant tant d'années : Les Restos du Cœur. Avant que sa vie ne bascule en 2010 en remportant 5 millions d'euros à LOTO®, cette femme était dans une situation de grande précarité. À l'époque, isolée et dans le besoin, elle a trouvé une oreille attentive et du réconfort auprès des bénévoles qui lui ont offert des repas chauds. Et qu'elle a depuis remercié.

*Données officielles de FDJ ; tous les prénoms ont été modifiés

Annexe. 8 = Les religions mettent en garde contre l'illusion de l'argent facile (Bruno BOUVET-la-croix.com 8/6/2010)

«L'argent que l'on gagne ne doit pas être le fruit du hasard, mais le résultat d'un travail », indique Brice Deymié, pasteur de l'Église réformée de France. Cette position de principe qui résume assez bien la condamnation morale de l'ensemble des religions vis-à-vis des jeux de hasard ne risque pas de s'infléchir avec la légalisation des jeux et paris sur Internet.

« Jusqu'à présent, il était toujours possible de se consoler en se disant que les sommes investies par les joueurs tombaient dans les caisses de l'État et pouvaient être réutilisées pour des actions d'intérêt général. Avec les paris en ligne, ce n'est plus le cas puisqu'ils sont gérés par des sociétés privées. Désormais, les jeux sont accessibles à tous et à toute heure de la journée. Avec l'idée qu'on peut gagner facilement de l'argent Je suis affolé de constater que la puissance publique, portée par le courant libéral, ne remplit pas son rôle de protection des plus faibles. Elle laisse à leur addiction les joueurs pathologiques, qui représentent tout de même de 1 à 3 % de la société française », poursuit le pasteur, par ailleurs aumônier général des prisons.

«Il n'y a même plus le lien social»

Cette inquiétude à l'égard des plus faibles, Monique Baujard, directrice du Service national Famille et Société de la Conférence des évêques de France, la partage pleinement. « En période de crise, plus encore que d'habitude, la tentation est grande pour les plus démunis de s'en remettre à l'espoir d'un enrichissement facile. Ce n'est pas à l'État d'encourager cette illusion », estime-t-elle. Elle voit un autre danger dans la légalisation des jeux sur Internet, notamment pour les plus jeunes. « Comme l'argent n'est plus palpable, le risque est encore plus fort de se laisser prendre au jeu. D'autant que vous êtes seul face à votre ordinateur : il n'y a même plus le lien social qui existe dans le fait de se retrouver sur un champ de courses ou autour d'une table de poker. Même si l'on peut, évidemment, exprimer de vives réserves sur ces activités ! » Les religions n'ont pas attendu les paris sur Internet pour mettre en garde contre les dérives liées aux jeux de hasard. À son retour à Genève en 1541, Calvin interdit toutes les activités ludiques, y compris les jeux de cartes. Pour lui, le hasard n'existait pas, toute chose étant régie par la volonté de Dieu ! « Cela s'est un peu assoupli depuis, sourit le pasteur Brice Deymié, mais c'est vrai que le jeu d'argent ne fait pas partie de l'éthique protestante, au motif qu'il encourage les mauvaises pulsions de l'homme. »

« Une abomination, œuvre du Diable »

Se fondant sur la morale, le catéchisme de l'Église catholique n'est pas plus tendre. « Les jeux de hasard ou les paris ne sont pas en eux-mêmes contraires à la justice. Ils deviennent moralement inacceptables lorsqu'ils privent la personne de ce qui lui est nécessaire pour subvenir à ses besoins

et à ceux d'autrui. La passion du jeu risque de devenir un asservissement grave. » Pour le Coran, le jeu de hasard constitue même « une abomination, œuvre du Diable », au même titre que « le vin, les pierres dressées et les flèches de divination. » « Écartez-vous-en afin que vous réussissiez », est-il indiqué à l'intention des musulmans dans la sourate 5. Quant au judaïsme, il assimile les jeux de hasard et les paris à du vol. En effet, contrairement aux transactions commerciales dans lesquelles un vendeur et un acheteur s'engagent en étant d'accord chacun sur ce qu'elles impliquent, tous les joueurs s'engagent dans un jeu dans le but de gagner. Par conséquent, les jeux d'argent ne sont pas considérés comme un véritable transfert de propriété mais s'apparentent à un vol.

Annexe 9 = Photo publiée le 12/10/17 dans 20 minutes éco pour illustrer l'article de Nicolas RAFFIN : Combien gagnent les Français? L'Insee lève le voile sur les salaires du privé



Annexe 10 = Le magazine Le Revenu publie chaque semaine en page 3 un petit encart intitulé les« transactions des dirigeants » (patrons du CAC 40, PDG et cadres supérieurs des grands groupes). Ainsi on apprend dans :

Le Revenu n° 1444 du 1° au 7 septembre 2017 page 3 =

- Raphael TREGUIER. DG de Cegeral a acheté le 24 aout pour 20 831 euros d'actions à 37,93 euros
- Thierry le HENAFF , PDG d'Arkema a cédé le 22 aout pour 380 640 euros à 95,16 euros

- Bernard ARNAULT Président de Christian Dior a acheté hors marché » du 11 au 21 aout via une de ses holdings pour 117 737 200 euros d'actions entre 250 et 256 euros pièce
- Pierre André DE CHALENDAR a levé le 8 aout 15 000 options à 25, 88 euros pour un total de 388 200 euros
- Philippe AUDOUIN membre du directoire d'Eurazeo a levé le 11 aout pour 216 307 euros d'options à 25,52
- Anvaraly JIVA , PDG de Linedata Service a acheté le 31 juillet pour 490 000. Euros d'actions à 49 euros
-

Le Revenu n° 1447 du 22 au 28 septembre 2017 page 3 =

- Frédéric SEBAG PDG du groupe Open a cédé de gré à gré le 8 sept 3 750 000 euros d'actions à 25 euros pièce
- Guy MAMOU MANI DG délégué de Groupe Open a cédé pour 1 750 000 euros d'actons
- Alexandre BOMPARD PDG de Carrefour a acheté les 4 et 5 septembre pour 149 {36 euros d'actions à 16,52 euros
- Christian CASSAYRE directeur financier d'Eiffage a levé le 14 septembre pour 116 000 euros de stock-options à 29 euros pièce
- Xavier MARTIRE président du directoire d'ELIS a cédé pour 1 355 547 euros d'actions les 14,15 septembre
- Pierre DANON président de Solocal Group a acheté le 11 septembre pour 203 000 euros d'actions à 1,02 euros pièce
-

Le Revenu n° 1448 du 29 septembre au 5/IO/ 2017 page 3 =

- Stéphane ROUSSEL membre du directoire de Vivendi a levé le 18 septembre pour 843 900 euros de stock-options à 16 et 20 euros pièce, ces titres ont aussitôt été revendus pour 1 050 800 euros PLUS VALUE REALISEE 206 900 EUROS
- Caroline PAROT admistratrice d'Ingénico a acheté le 20 septembre pour 80 460 euros d'actions à 80,46 euros l'unité
- Marc DARMON DG adjoint de Thales a cédé le 19 sept pour 190 000 euros d'actions à 95 euros pièce
- Virginie MORGON DG d'Eurazeo a levé pour 3 749 590 euros de stock-options les 15 et 18 sept à 46,38 euros, revendus à 73 euros pour un total de 5 381 043 euros ; plus-value brute réalisée 1 631 453 euros
- Mathieu SIMON admistateur de Collectis a cédé le 14 sept pour 225 000 euros d'actions à 22,50 euros
-

Le Revenu n° 1456 du 24 au 30/II/ 2017 page 3 =

- Christian LABEYRIE dg adjoint chargé des finances de Vinci a levé le 30/IO pour 691 008 euros de. stock-options à 39,04 l'unit2
- Richard FRANCIOLI DG adjoint de Vinci a levé le 6/II pour 499 712 euros de stock-options

- Gilles BOGAERT DG adjoint chargé des finances de Pernod Ricard a levé le 13/II pour 192 000 euros de stock-options, revendus pour 383 580 euros ; plus-value brute de 191 580 euros

- Michal DELABORDE. DG des ressources humaines a levé le 10/II pour 382 60 euros de stock-options revendus à 534 750 euros : plus-value réalisée 142 150 euros

-

Le Revenu n° 1457 du 1° au 7 décembre 2017 page 3 =

- Alexandre RICARD PDG e Pernod Ricard a acheté le 18 novembre pour 1 141 603 euros d'actions

- Martin BOUYGUES a acheté le 21 novembre pour 5 146 800 euros d'actions

- Éric MAZOYER DG délégué de Bouygues immobilier a levé le 20 novembre pour 99 601 euros de stock-options à 31,43 euros, revendus à 42,55 euros : plus-value réalisé 35 239 euros

- Thierry LEMONNIER DG finances. D'Arkéma a levé le 21 novembre pour 183 917 euros de stock-options à 65,82 euros, revendus à 106,52 euros, plus-value réalisée 113 553 euros

- Engélien KEMNA administrateur d'Axa. A acheté le 21 novembre pour 149 994 euros d'actions à 25,64 euros

-

Le Revenu n° 1458 du 8 au 14 décembre 2017 page 3 =

- B. Bellon administrateur de Sodexo a cédé le 29/II pour 1 098 000 euros d'actions

- Y. Bolloré administrateur de Bolloré a cédé le 24/II pour. 445 000 euros d'actions

- B. Lemaitre président de Sarorius Stedim a cédé le 27/II pour. 1 226 218 euros d'actions

- H. Sagnières PDG d'Essilor a obtenu le 25/II 45 000 d' ACTIONS GRATUITES pour un montant de 4 819 500 euros

- N. Seydoux président de Gaumont a acheté le 24/II pour 3 338 800 euros d'actions

-

Le Revenu n° 1459 du 15 au 21. décembre 2017 page 3 =

- B. Arnault PDG de Christian Dior a acheté le 1/12 pour 24 126 796 euros d'actions ;

- J. Guénard administrateur d'Eiffage a cédé le 6/12 pour 550 000 d'actions

- Y. L'Epine DG de Guerbet a cédé le 6/12 pour 145 138 euros d'actions

- T. Buberl DG d'Axa a souscrit le 1/12 pour 548 483 euros d'actions axa

- D. Duverne président d'Axa en a acquis pour 507 656 euros
- G. Coccoli DG d'Endenred a acheté le 4/12 pour 145 020 euros d'actions
-

Le Revenu n° 1462 du I2 au I8 janvier 2018 page 4 =

- F. Bertièrè PDG de Bourgues immobilier a levé le 28/12 pour 4 750 400 euros de stock-options à 29,63 euros pièces, aussitôt revendus à 43, 50 euros pièce pour 5 307 000 euros, soit une plus-value de plus de 557 000 euros
- C. Dyer président du conseil de surveillance d'Unibail Rodamco a acheté le 27/12 pour 137 358 euros d'actions
- Y Lépine DG de Guerbet a levé le 20/12 pour 208 300 euros de stock-options
- Delphine et Antoine ARNAULT administrateurs de LVMH ont chacun reçu le 13/12 une donation de 46 583 979 euros d'actions de la part de leur père Bernard ARNAULT
- D. Duverne président d'Axa a levé le 29/12 pour 32 479 euros de stock-options

Le Revenu n° 1464 du 26 au I/2 2018 page 3 =

- D Kesler PDG de Scor a levé le 18/1 4 165 000 euros de stock-options
- L. Fiard DG de Visiative a acheté le 25/1 pour 2 703 960 euros d'actions
- Y Lépine DG de Guerbet a cédé le 15/1 pour 70 040 euros d'actions
- P. Pouyanné. PDG de Total a levé le 13/II pour 573000 euros de stocks options

« Le Revenu n° 1466 du 9 au I5/2 2018 page 3 =

- .N. Bazire administrateur de LVMH a cédé le 26/1 pour 2 341 12 euros d'actions
- D. Muller directeur Asie de Mersen a cédé le 24/1 pour 306 000 euros d'actions
- B. Lemaitre administrateur de Sartorius a cédé le ½ pour 2 231 616 euros d'actions
- A. Lemarchand administratrice de Biomérieux a cédé le 7/12/2017 pour 65 018 euros d'actions
- JP Tricoire 43DG de Schneider Electric a cédé le 16 mai 2017. Pour 301 766 euros d'actions

Le Revenu n° 1467 du 16 au 22 /2 2018 page 4 =

- JP Agon PDG de l'Oréal a levé le 13/2 pour 4 001 500 euros de stock-options
- P. Bordenvas DG de BNP Paribas a levé le 9/2 pour 1 274 880 euros de stock-options
- L. Baucher DG de Dassault systèmes a cédé le 13/2 pour 803 264 euros d'actions
- G. Bogaert DG de Pernot Ricard adjoint a levé le 9/2 pour 308 430 euros de stock-options revendus pour 573 075 euros, plus-value réalisée 234 645 euros
- P. Pringuet ancien DG de Pernod Ricard et toujours administrateur a cédé le 9/2 pour 6 391 539 euros d'actions

Le Revenu n° 1468 du 23/2 au I/3 2018 page 3

- A. Belloni administrateur de LVMH a levé le 6/2 pour 1 675 898 euros de stock-options à la date de la transaction les titres étaient valorisés pour 7 627 645 euros sur le marché
- Thibalut de Tersant DG adjoint a cédé le 8/2 pour 58 900 euros d'actions
- C. Guillemot DG délégué de Guillemot a acheté le 6/2 pour 47500 d'actions
- C. Lagarrigue Président de Focus Home a cédé le 2/2 pour 425 730 euros d'actions
- G. Tardy président de Ose immunotherapeutics a acheté le 8/2 pour 450 000 euros d'actions
-

Le Revenu n° 1475 du I3 au I9 avril 2018 page 3 =

- M. Bouygues PDG de Bouygues a acheté via sa holding familial pour 6 920 700 euros d'actions
- F. Oudéa DG de la société générale a obtenu le 3 avril pour 1 366 350 euros d'actions gratuites
- JP Tricoire PDG de Schneider Electric a obtenu le 31 mars pour 2 337 098 euros d'actions gratuites

Le Revenu n° 1476 du 20 au 26 avril 2018 page 3 =

- T. Funck Brentano et P. Lroy cogérants de Lagardère ont obtenu chacun le 31 mars pour 730 560 euros d'actions
- C. Kullmann DG de Foncières des régions a obtenu le 19/2 pour 1 338 412 euros d'actions gratuites

Le Revenu n° 1480 du 18 au 24 mai 2018

- JP Tricoire DG de Thales a acheté le 9 mai pour 1 875 100 euros d'actions

- A. Frerot PDG de Veolia a cédé le 4 mai 108 000 actions gratuites , réalisant une plus-value de 2 142 127 euros
- B. Potier PDG d'air liquide a levé le 4 mai pour 728 303 euros de stock-options

Le Revenu n° 1495 du 31 aout au 6 sept 2018 page 3 =

- P. Bouchiat DG de Thales a cédé le 23 aout pour 289 732 euros d'actions
- E. Grall DG adjoint d'Atos a cédé le 21 aout pour 274 201 euros d'actions
- V. Peignet DG de Scor a levé pour 2 036 159 euros de stock-options
- C. Buxtorf DG Europe de Seb a levé le 9 mai pour 464 973 euros e stock-options : une transactions dévoilée avec retard !!
- B. Johnson membre du comité exécutif de Tele performance a cédé le 21 aout pour 82 000 euros d'actions

Le Revenu n° 1514 du II au 17/1/2019 page 4 =

- V. Bolloré Président de Vivendi a acheté les 24 /12 pour un total de 30 694 239 euros d'actions
- E. Faber PDG de Danone a acheté le 27/12 pour 400 003 euros d'actions
- Xiaoyun Ma admistratrative de Schneider Electric a levé le 28/12 pour 71 389 euros de stock-options revendus pour 175 232 euros, plus-value réalisée de 103 843 euros
- Y. Chapot gérant non commandité de Michelin a levé le 27/12 pour 56 298 euros de stock-options
- José Vicente de los Mozos Obsipo membre du comité exécutif de Renault a acheté le 21/12 pour 603 043 euros d'actions

Le Revenu n° 1525 du 29 mars au 4 avril 2019 page 3 =

Mario Guevara Rodriguez admistrateur se Bic a vendu le 12/3 pour 857 083 euros d'actions

- Kocher DG d'Engie a obtenu pour 270 159 euros d'actions de performance
- N. Bazire admistrateur de LVMH a vendu le 15/3 pour 2 865 330 actions
- R. Francioli DG adjoint de LVMHa cédé le 14 mars pour 266 655 euros d'action
- JM Gault DG délégué de Klépierre a levé le 15/3 pour 263 979 euros de stock-options revenus aussitôt pour un total de 279 000 euros, plus-value réalisé 15 000 euros

Le Revenu n° 1553 du 11 au 17 octobre 2019 page 3 =

- L. Guyot membre du directoire d'Elis acheté le 2/IO pour 99 975 euros d'actions
- P. Bonhomme directeur exécutif d'Alten a cédé le 30/9 pour 1 173 923 euros d'actions
- D. Duverne Président d'Axa a cédé le 1/IO pour 3 297 578 euros d'actions (Le Revenu précise : « l'opération a beau avoir été réalisée par un mandataire indépendant dans le cadre d'une convention de gestion son montant est significatif)

Le Revenu n° 1558 du 15 au 21/II 2019 page 3 =

- L.Baucher DG adjointe de Dassault Systèmes a vendu le 7/II pour 495 360 euros d'actions
- JP Conoscente DG activités réassurance dommage de Scor a cédé le 7/II pour 183 588 euros d'actions
- S. Klein membre du comité » exécutif de Télé performance a reçu le 4/II pour 7 035 000 euros d'actions gratuites
-

Le Revenu n° 1569 du 31 janvier au 6/3 2020 page 3 =

- N. Rademeyer membre du comité exécutif d'Ipsos a vendu pour 192 172 euros d'actions
- JP Ruggieri DG de Nexity a acheté le 20/1 pour 133 260 euros d'actions
- F. Lecorvaisier DG adjointe d'air liquide a levé le II/9 pour 1 473 101 euros de stock-options revendus 2 9IO 536 euros, soit une plus-value de 1 437 432 euros « révélée bien tardivement » précise le Revenu
-

Le Revenu n° 1368 du 18 au 24 mars 2016 page 3 =

- JM Tritant membre du directoire d'Unibail Rodamenco a levé le 9/3 2016 pour 1 169 118 euros de stock-options
- E. Zerhouni directeur e la recherche à Sanofi a vendu le 7/3 pour 460 901 euros d'actions
- J. Lemierre président du conseil d'administration de BNP. Paribas a levé le 7/3 pour 280 880 euros de stock-options
- JN Reynaud DG de Maris Brizard a levé le 8/3 pour 234 080 euros de stock-options
- H. Benhamou administrateur de Partouche a acheté le 8/3 pour 118 482 euros d'actions
- P. Godé administrateur de LVMH a vendu le 2/3 pour 930 000 euros d'actions
- C. Bienaimé administratrice de Publicis a levé le 4/3 pour 585 400 euros de stock-options
-

Le Revenu n° 1395 du 23 au 29 sept 2016 page 3 =

- JP Agon PDG de l'Oréal a levé pour 7 415 700 euros de stock-options le 13/9
- E. Macquin directeur commercial de Lectra a levé pour 56 293 euros de stocks options, revendus pour 140 375 euros, plus-value réalisée 84 082 euros le 13/9
- P. Leroy cogérant de Lagardère a cédé pour 501 280 d'actions le 12/9
- Y. Carriou membre du comité exécutif d'Ipsos a cédé le 12/9 pour 85 413 euros d'actions
- Paulo César Salles Vasques a cédé le 9/9 pour 199 238 euros d'actions

Le Revenu n° 1528 du I9 au 25 avril 2019 page 3 =

- A. Lagardère gérant de Lagardère a cédé le 3 avril pour 2 002 464 euros d'actions
- P. Leroy cogérant de Lagardère a vendu pour 433 225 euros d'actions
- C. Labeyrie DG adjoint de Vinci a cédé le 1° avril pour 842 940 euros d'actions
- Laurend van den Acker membre du comité exécutif de Renault a levé le 8 avril pour 194 000 euros de stock-options, revendus pour 309 100 euros, plus-value réalisée 115 100 euros
- R. Gorgé PDG du Groupe Gorgé a acheté le 5 avril pour 194 199 euros d'actions

Le Revenu n° 1571 du I4 au 20/2/2020 page 3 =

- B Arnault PDG de LVMH a acheté pour 11 586 079 euros d'actions
- L. Favre DG de Plastic Omnium a acheté le 15 janvier pour 96711 actions
- P. Hirigoyen DG de Wavestone a cédé le 4/2 pour 122 175 euros d'actions
- J. François président du directoire de Tonnelleries François Frères a acquis le 4/2 pour 238 618 euros d'actions
- R. Duan administratrice d'Axa a acheté le 17/1 pour 93 182 euros d'actions

Annexe 11 = la facture des anciens Premiers ministres dépassait le million d'euros en 2018.

En réponse à une question écrite (n° 16795 JO du 12/02/2019 page 1238, réponse JO du 30/07/2019 page 7109***) de la députée REM Bénédicte PEYROL repérée notamment par le Canard enchaîné, (« La facture des ex de Matignon le canard enchaîné n° 5153, 7 août 2019) Matignon indique que la facture des anciens Premiers ministres dépasse le

million d'euros en 2018 (véhicules de fonction (139.815 euros) rémunérations du personnel (chauffeur etc.) (870.846 euros) (Fillon, Cazeneuve, Valls... le palmarès des anciens Premiers ministres qui coûtent le plus cher [BARTHELEMY.PHILIPPE.07/08/2019 CAPITAL.FR](http://BARTHELEMY.PHILIPPE.07/08/2019.CAPITAL.FR))

(**) extraits :

En 2018, les dépenses automobiles pour les véhicules de fonction mis à disposition des anciens Premiers ministres, représentent un coût de 139 815 euros réparti comme suit entre les anciens Premiers ministres (dépenses d'entretien, de péage et de carburant) :

- 5 392 euros pour Mme Edith Cresson,
- 16 507 euros pour M. Edouard Balladur,
- 4 982 euros pour M. Alain Juppé, -
12 277 euros pour M. Lionel Jospin, -
12 060 euros pour M. Jean- Pierre Raffarin, -
6 389 euros pour M. Dominique de Villepin, -
20 506 euros pour M. François Fillon,
- 9 634 euros pour M. Jean-Marc Ayrault,
- 9 266 euros pour M. Manuel Valls,
- 14 166 euros pour M. Bernard Cazeneuve, -Plus 28 636 euros pour l'achat d'un nouveau véhicule.

En matière de personnel, une assistante et un conducteur sont pris en charge. Le total des rémunérations perçues par les personnels s'élève à 870 846 euros pour l'année 2018 décomposée comme suit : - assistantes : 373 460 euros, - conducteurs : 497 386 euros

- : - 85 080 euros pour Mme Edith Cresson,
- 52 599 euros pour M. Edouard Balladur,
- 55 472 euros pour M. Alain Juppé,
- 84 030 euros pour M. Lionel Jospin,
- 105 935 euros pour M. Jean-Pierre Raffarin,

- 104 419 euros pour M. Dominique de Villepin,
- 82 798 euros pour M. François Fillon,
- 92 786 euros pour M. Jean-Marc Ayrault,
- 78 486 euros pour M. Manuel Valls,
- 129 242 euros pour M. Bernard Cazeneuve.

ANNEXE 12 = « CHAQUE JOUR EST UNE CHANCE » (SITE DE LA FDJ LE = 5 JANVIER 2015)

[#GROUPEFDJ](#)

FDJ affirme que rien n'est jamais joué d'avance et que chaque jour, la chance sourit à chacun, apportant petits ou grands moments de bonheur. Elle le proclame grâce au lancement d'une signature de marque « Chaque jour est une chance » et d'une campagne de communication associée qui vient de démarrer.

En lançant sa marque unique "FDJ" en 2009, la Française des Jeux, entreprise engagée et opérateur de jeux de hasard et d'argent, avait souhaité offrir une expérience globale à l'ensemble de ses publics, qu'ils soient joueurs ou parties-prenantes.

Pari gagné, puisque la marque FDJ s'est installée sur l'ensemble de son offre de jeux, dans son environnement commercial mais aussi, sur ses communications corporate et relationnelle.

En 2015, afin d'accompagner sa transformation, sa modernisation et de renforcer son modèle d'entreprise marqué par son engagement éthique et responsable, FDJ souhaite afficher plus fortement sa vision aspirationnelle en choisissant une signature porteuse de sens et à même de développer la valeur de sa marque et sa notoriété : "Chaque jour est une chance".

Laetitia OLIVIER, Directrice de la Communication et du Développement durable de FDJ : "Cette signature a pour objectif d'inscrire FDJ dans la vie quotidienne des Français en partageant avec eux une vision clairement optimiste de la vie. Elle viendra désormais signer toutes les communications de FDJ, qu'elles soient commerciales, relationnelles ou corporate. Car au-delà des promesses de gains de ses marques commerciales, FDJ souhaite révéler d'autres facettes de l'entreprise, ses engagements dans la société et son modèle de redistribution."

Patrick BUFFARD, Directeur-général adjoint en charge du pôle Marketing, Commercial, Digital et Opérations: "Reflet de l'identité et de l'ADN de l'entreprise et de l'opérateur grand public, cette signature évoque le fait que toutes les petites chances et plaisirs de la vie, à saisir chaque jour, font le bonheur de l'existence. Première signature de FDJ, elle conclura également l'ensemble des campagnes publicitaires de nos marques-produits emblématiques, traduisant parfaitement l'esprit récréatif et optimiste que recherchent nos 27 millions de joueurs".

Pourquoi "Chaque jour est une chance" pour FDJ ?

- "Chaque jour est une chance", parce que chaque jour, partout en France ainsi que dans les 33.000 points de vente FDJ et en ligne, des milliers de Français partagent le plaisir de jouer, de rêver et de gagner.

- "Chaque jour est une chance", parce que chaque jour, partout en France, des milliers de Français gagnent 200 € et plus en jouant à des jeux FDJ.

- "Chaque jour est une chance", parce que chaque jour, des milliers de personnes, partout en France, ont la chance de pouvoir s'adonner à leur passion sportive au sein d'associations sportives et dans des installations sportives construites et renouvelées grâce à la redistribution des mises FDJ ; parce que chaque année, outre les nombreux partenariats sportifs de l'entreprise, la Fondation d'entreprise FDJ accompagne des centaines de Français, jeunes talents prometteurs du sport français de haut niveau mais aussi des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale pour qui le sport apporte une voix d'insertion, un moment de solidarité et une nouvelle chance de dépassement de soi.

La première campagne signée FDJ « Chaque jour est une chance » s'articule autour de 2 films TV conçus par l'agence BETC et le réalisateur Adriano Falconi.

Le premier film exprime la place importante du jeu dans le quotidien de millions de personnes, toutes générations et tous types de jeux confondus, en famille ou entre amis, chez soi, dans les espaces publics, sur internet ou dans les points de vente FDJ. Il traduit l'importance du partage, de la convivialité et des plaisirs simples du jeu. Il est visible depuis le 01 janvier et ce, jusqu'au 9 janvier, en format 30 secondes sur une vingtaine de chaînes TV, hertziennes, du câble, de la TNT, sur des sites de replay TV et sur Facebook via un dispositif vidéo puissant.

(Accessible sur YouTube, via ce lien: http://youtu.be/25x7wBP_A0o)

Le second film exprime l'utilité sociétale du jeu à travers le modèle de redistribution de FDJ, facette moins connue de l'entreprise. En effet, grâce aux mises des joueurs, FDJ contribue chaque année à financer le sport pour tous, ses associations et les équipements sportifs publics. En 2013, les joueurs FDJ ont ainsi contribué à hauteur de 230 M€ au financement du sport pour tous.